



100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1753 MARDI 4 JUIN 2013

RÉGULATION**Le CSLC lance le contrôle administratif des médias**

Le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) entreprend, du 5 au 11 juin, un vaste contrôle de la situation administrative, technique et financière de tous les journaux, imprimeries, radiodiffusions et télévisions sur tout le territoire du Congo. Redoutant un désordre qui semble aller crescendo dans le secteur, l'organe de régulation des médias espère ainsi reprendre la main sur l'octroi des fréquences, la création des entreprises de communication et l'accès à la profession de journaliste.

Page 9

INTERVIEW**Antoine Ngakosso : « Nous devons renforcer notre code général des impôts »**

Face à l'évasion fiscale imputée aux multinationales qui n'apporteraient pas assez d'impôts aux États africains, le directeur général des Impôts et des domaines, Antoine Ngakosso entend œuvrer pour doter le Congo d'instruments internationaux spécifiques.

Élu récemment à la présidence du Centre de rencontre des administrations fiscales (Crédaf), Antoine Ngakosso ambitionne de renforcer, au plan national, le code général des impôts.

« Nous allons insérer le dispositif de lutte contre la pratique abusive des prix de transfert. Nous allons donc chercher à renégocier les conventions fiscales existantes mais aussi, négocier d'autres conventions fiscales avec ceux qui n'ont pas ce genre de relation avec le Congo », confie-t-il aux Dépêches de Brazzaville.

Interview page 3

ÉDITORIAL**Et si l'Église,...**

Page 2

Partenariat**Électricité de France conclut un accord de performance avec la SNE**

Olivier Orsini et Gilbert Ondongo

En mission de travail à Paris en France, le ministre de l'Économie et des finances, Gilbert Ondongo, assisté de son homologue de l'Énergie et de l'hydraulique, Henri Ossebi, a conclu avec l'en-

treprise française Électricité de France (EDF), un accord de service en vue d'améliorer les performances de la Société nationale d'électricité (SNE). La signature de cet accord fait suite à des né-

gociations entreprises depuis septembre 2012, lors de la visite du Medef au Congo. Il vise à redresser la SNE tout en l'accompagnant vers une croissance, a précisé Gilbert Ondongo.

Grâce à l'assistance d'EDF, le Congo pourrait tourner la page des délestages et améliorer la qualité des services dans la fourniture de l'énergie.

Page 5

Upads**Duel au sommet entre Tsaty Mabilia et Kignoumbi-Kia-Mbougou**

La bataille pour la direction du parti sera l'une des principales attractions du congrès extraordinaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) qui s'ouvre le 7 juin à Brazzaville.

À l'issue d'un appel à candidatures ouvert par les instances dirigeantes, deux cadres du mouve-



ment, Pascal Tsaty Mabilia et Joseph Kignoumbi-Kia-Mbougou sont les seuls en lice pour briguer le poste de « premier responsable du parti ». Chacun de son côté, les deux protagonistes battent campagne depuis le 2 juin auprès des délégués au congrès venus des différents départements du pays.

Page 2

ÉDITORIAL

Et si l'Église,...

Que se passerait-il si l'Église – entendez par là l'Église catholique – décidait enfin de taper du poing sur la table afin d'exiger du ou des pouvoirs temporels qu'ils mettent un terme au drame que vivent à notre porte, et depuis de nombreuses années, des millions d'hommes et de femmes ?

Oui, qu'advierait-il si le Pape François admonestait publiquement les puissances qui laissent se dérouler dans l'Est de notre voisine et notre sœur, la République démocratique du Congo, l'un des drames les plus sanglants, les plus inhumains, les plus terrifiants des cent dernières années ?

Ces questions, il convient aujourd'hui de les poser avec force et publiquement. D'abord, parce qu'en dépit des apparences, aucune solution véritable n'a été et ne sera apportée rapidement à cette crise dans les conditions présentes. Ensuite, parce que la communauté chrétienne du Bassin du Congo est l'une des plus nombreuses et des plus vivantes du monde. Enfin, parce que le Pape François a l'autorité requise aujourd'hui pour enjoindre aux acteurs de cette tragédie d'y mettre un terme sans délai. Trois raisons qui se combinent et qui confèrent aujourd'hui à l'Église une responsabilité majeure.

Entendons-nous bien : il ne s'agit pas ici d'accuser les autorités catholiques de la RDC de pusillanimité ou d'indifférence, car les plus hauts responsables de cette communauté, à commencer par le Cardinal Laurent Monsengwo Pasinya, s'efforcent depuis des années, et par tous les moyens, de mettre fin à la crise. Mais il nous semble que toutes les conditions sont aujourd'hui réunies pour que la voix de l'Église soit enfin entendue, si elle s'exprime avec suffisamment de gravité, ce que l'élection du Pape François a rendu possible.

Dire haut et fort que l'horreur doit cesser ne ramènera peut-être pas immédiatement la paix dans les deux Kivu, mais ouvrira certainement les yeux et débouchera sûrement les oreilles des « grands » de ce monde qui refusent obstinément de regarder la vérité en face ou d'entendre les cris de détresse des victimes. Amplifiée démesurément par une utilisation judicieuse des moyens de communication modernes, la voix des plus hautes autorités de l'Église catholique provoquera à coup sûr un choc planétaire auquel nul ne saurait demeurer indifférent.

Le Pape François ne devrait-il donc pas venir avant la fin de cette année 2013 à Brazzaville et à Kinshasa pour lancer un appel solennel à la paix, à la réconciliation, à la fraternité ?

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Tsaty Mabiala et Kignoumbi Kia Mboundou, deux candidats pour diriger l'Upads

Le congrès de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) prévue du 7 au 9 juin, départagera les deux candidats déclarés à la fonction de premier responsable du parti.

Les deux cadres du mouvement ont commencé, depuis le 2 juin, leur campagne électorale, conformément aux dispositions de l'acte n° 008 du 30 mai 2013 signé du permanent du parti, Pascal Gamassa.

Le secrétaire général sortant de l'Upads, Pascal Tsaty Mabiala a réuni le 3 juin, au siège du parti, les délégués du département de la Likouala au congrès pour leur expliquer les véritables motivations de sa candidature au poste de premier responsable de l'organisation. Il a pris l'engagement de recréer l'unité au sein du mouvement et de le revitaliser, dans la perspective des

futurs combats politiques. Son combat à la tête de l'Upads se résume à redonner à la formation politique la place qu'elle occupait sur l'échiquier politique national.

De son côté, le vice-président sortant de l'Upads, Joseph Kignoumbi Kia Mboundou s'est entretenu également le 3 juin avec les délégués de tous les départements du Congo déjà présents à Brazzaville. Il les a appelés à choisir un responsable du parti qui place en avant les intérêts de l'organisation. Dans un style clair et direct, l'orateur a fait un bref historique de la vie du parti, depuis sa création, en 1991, jusqu'à nos jours ; en passant notamment par les épisodes sombres et les moments glorieux. Né le 10 octobre 1952 à Pointe-Noire, Joseph Kignoumbi Kia Mboundou a adhéré à

l'Upads dès sa création. Il dit être le témoin oculaire de la vie du parti du président Pascal Lissouba. Le deuxième secrétaire de l'Assemblée nationale congolaise est, selon ses propres déclarations, un militant dévoué de son mouvement. Malgré les sanctions qui lui ont été infligées pour des fautes commises, Joseph Kignoumbi Kia Mboundou est resté serein et fidèle à l'Upads. Le vice-président sortant de l'Upads qui avait boudé la tenue du congrès au 7 juin, au motif que le permanent du parti, Pascal Gamassa n'avait pas le pouvoir de convoquer ce congrès, s'est ressaisi afin d'éviter, a-t-il dit, de conduire le parti dans l'abîme. Il a pris la résolution de participer aux assises et de briguer le poste de premier responsable de l'organisation.

Roger Ngombé

TRANSPORT

19,5 milliards en vue de la création du port sec de Dolisie

Un terrain de 200 hectares a été déjà réservé pour la construction de ce port sec à Dolisie, dans le département du Niari. Il s'agit, entre autres, de renforcer le port autonome de Pointe-Noire en réduisant le délai de livraison des marchandises, en vue de leur meilleure redistribution.

Les études de faisabilité initiées par le Conseil congolais des chargeurs ont été remises le 3 juin à Brazzaville, au ministre des Transports et de la marine marchande, Rodolphe Adada, « Nous espérons qu'après cette restitution, une ferme détermination créera l'impulsion attendue, pour passer à la phase des études techniques prélude au lancement des travaux », a souhaité le directeur général dudit conseil, Jean-Jacques

Banuanina-dia Ngoma.

Afin de faciliter la fluidité des marchandises, il est prévu la construction sur ce site, d'un bâtiment administratif de deux niveaux, où seront logés des services notamment des douanes, des impôts, de la Police et celui des usagers.

En outre, Il est également envisagé d'ériger quatre hangars pour diverses marchandises, un parking pour 200 véhicules poids lourds en dehors d'une zone de forage qui assurera l'autonomie en eau.

D'après l'expert des travaux, et membre du bureau international maritime, Bernard Chaidron, l'escale des marchandises à Dolisie stimulera les économies locales. Il comportera, en effet, plusieurs objectifs macro-économiques

tels que la maîtrise du volume des échanges, le désengorgement du Port automne de Pointe-Noire ainsi que la facilitation des échanges commerciaux avec l'interland. « Le port sec de Dolisie n'est pas un concurrent du port autonome de Pointe-Noire. Il interviendra en complément en vue de réduire les délais de livraison en augmentant la qualité des services et des flux commerciaux », a-t-il déclaré.

Rodolphe Adada espère que la construction de ce port sec aura un impact sur les coûts de certaines marchandises qui résultent de la lenteur dans la livraison et la distribution. Car, la fluidité sera améliorée avec la création envisagée du guichet unique.

Lopelle Mboussa Gassia

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Adhads

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet,

Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

FISCALITÉ

Le Congo en quête d'instruments internationaux spécifiques

À l'issue du colloque sur la fiscalité internationale, tenu du 27 au 30 mai, le Congo a été choisi, à travers le directeur général des Impôts et des domaines, Antoine Ngakosso, pour présider aux destinées du Centre de rencontre des administrations fiscales (Crédaf). Dans une interview exclusive, le nouvel élu dévoile les grandes conclusions de cette rencontre de Brazzaville ainsi que sa politique fiscale.

Les Dépêches de Brazzaville : Monsieur le Directeur général, Brazzaville vient d'abriter le colloque du Crédaf dont les travaux viennent de s'achever. Quel est l'intérêt du Congo dans l'organisation d'une telle rencontre ?

Antoine Ngakosso : Nous devons être fiers chaque fois que notre pays organise ce genre d'événement. En effet, abriter un colloque présente un double avantage : la promotion de l'image du pays à l'extérieur et l'opportunité des échanges entre les agents des impôts du Congo et ceux des autres pays. Ce qui permet un transfert de savoir faire dans un monde où les firmes multinationales sont très actives.

LDB : Quelles sont donc les grandes conclusions arrêtées à l'issue des travaux ?

A.N : Permettez-moi de revenir d'abord sur le thème de ce colloque, « la fiscalité internationale », arrêté à l'occasion de la réunion annuelle du bureau du Crédaf tenue le 29 juin 2012 à Paris. En réalité, ce choix a été guidé par le fait que nous sommes dans un contexte où plus de la moitié du commerce mondial est un commerce intra-groupe et que le partage des assiettes taxables entre juridictions fiscales est devenu un enjeu majeur de la fiscalité internationale. Alors, un tel partage entre juridictions fiscales est censé être fondé sur le principe de pleine concurrence.

On a aussi constaté que, les conventions fiscales bilatérales tendant à éviter la double imposition en vigueur dans la quasi-totalité des pays de l'Afrique au sud du Sahara ne contiennent pas les clauses relatives au principe de pleine concurrence qui permettent de traiter le problème de prix de transfert.

Du côté des entreprises, on s'est rendu compte que de plus en plus, les grandes firmes multinationales sont en train de se constituer en groupes. Dans ces groupes, il se passe un volume important d'opérations (en biens et en services) entre sociétés d'un même groupe qui pourtant ne sont pas toujours implantées dans un même pays et

que les transactions financières effectuées entre elles sont peu transparentes sinon pas. De même, certaines grandes sociétés mères ont créé dans d'autres pays, des filiales, on peut encore les appeler filles avec lesquelles beaucoup de transactions sont faites. C'est ce que l'on appelle « prix de transfert ».

Les transactions financières effectuées entre sociétés d'un même groupe ou entre sociétés mères et filiales ont tendance à augmenter les charges de l'une ou de l'autre

renseignements, beaucoup de choses restent à faire. Je tiens à préciser qu'en matière de conventions, l'administration fiscale ne s'occupe que du volet technique, donc fiscal. Cependant, les aspects diplomatiques et politiques sont du ressort du ministère des Affaires étrangères.

LDB : Le Congo à travers votre personne a été élu à la tête de cette organisation. Quels sont les grands défis qui vous attendent à cette fonction ?

« En 2013, l'objectif fixé par le gouvernement est d'atteindre 560 milliards de recettes fiscales »

dans le but de réduire le résultat imposable. Dans le jargon des économistes et des fiscalistes, ce genre de montage est appelé « comportement de fuite devant l'impôt » qui se caractérise par la fraude et l'évasion fiscales internationales. La conséquence c'est la perte de recettes fiscales dans nos États.

LDB : Et pour revenir aux conclusions ?

AN : Alors, pour en venir aux conclusions, les États doivent :
- mettre en place des dispositifs sur les prix de transfert. Il s'agit de faire respecter le principe général de pleine concurrence, d'instituer les dispositifs anti-abus, de disposer d'une base de données sur les prix comparables mais aussi de renforcer l'assistance administrative.

-renégocier leurs conventions fiscales existantes, le cas échéant ils doivent négocier la signature de nouvelles conventions fiscales visant l'échange de renseignements fiscaux en vue du partage des assiettes taxables.

C'est vrai que notre pays a déjà signé de conventions avec des pays comme la France. Mais dans les domaines tels que l'échange de

A.N : La première chose qui m'attend c'est la réflexion sur le choix du thème du prochain colloque ainsi que la modification des taux de cotisation que je présenterais au cours de la prochaine réunion du bureau du CREDAF.

Durant mon mandat, outre la réunion du bureau que je présiderais le 24 juin 2013 à Paris, il sera organisé plusieurs rencontres au nombre desquelles celle sur la fis-

« Nous allons reformer notre code général des impôts et insérer le dispositif de lutte contre la pratique abusive des prix de transfert »

calité minière et pétrolière en octobre 2013 en Belgique.

LDB : Le Colloque de Brazzaville était consacré à « la fiscalité internationale ». À ce sujet le récent sommet de l'Union africaine a évoqué la question des sociétés multinationales qui n'apporteraient pas assez



Antoine Ngakosso

d'impôts aux États du continent. Est-ce également le cas pour le Congo ?

A.N. : L'économie congolaise est essentiellement basée sur l'exploitation pétrolière, minière et forestière. Depuis 2000, le Congo connaît également le développement du secteur bancaire et des assurances ainsi que celui de la téléphonie mobile. Les firmes qui évoluent dans les secteurs susmentionnés appartiennent quasiment à des grands groupes multinationaux ou à des sociétés dont les actionnaires résident à l'étranger. De telles sociétés sont caractérisées par des transactions intra-groupes transfrontalières et par le rapatriement des bénéfices. Dans le domaine fiscal, ce type de transaction engendre forcément de pertes de recettes dans notre pays.

LDB : Comment expliquer cela, en termes simples, au grand public et comment entendez-vous faire au niveau national pour changer la donne ?

A.N : Je vous ai dit tantôt que nous allons reformer notre code géné-

mettre plus de chance de notre côté.

LDB : Pour parler un peu plus de la situation nationale, comment se présente aujourd'hui la maison Impôts ? Les performances sont-elles satisfaisantes à votre sens ?

A.N : Oui ! Quand nous sommes arrivés à la tête de la direction générale des impôts et des domaines début 2011, les prévisions étaient de 336 milliards de FCFA pour l'exercice budgétaire 2010. En 2011 et 2012, nous avons réalisé les excédents sur les prévisions qui étaient respectivement de 420 et 472 milliards. En 2013, l'objectif fixé par le gouvernement est d'atteindre 560 milliards de recettes fiscales. La direction des impôts et des domaines est en train de tout mettre en œuvre pour les réaliser voire même les dépasser.

LDB : Pour finir, un mot sur le climat social au sein de vos services. On parle de menaces de grève. Qu'en est-il exactement ?

A.N : Non, il n'y a ni grève, ni menace de grève à la direction générale des impôts et des domaines. Le seul problème c'est que les agents, à travers les partenaires, réclament auprès du gouvernement leur part d'excédent budgétaire des recettes fiscales réalisées en 2012 telle que le prévoient les textes en vigueur. Avec nos partenaires sociaux, nous travaillons toujours en étroite collaboration. Chaque fois qu'ils ont des revendications, quelles qu'elles soient, nous satisfaisons celles qui relèvent de notre compétence et nous transmettons, le cas échéant, à l'autorité, celles que nous ne pouvons pas satisfaire. Mais, je voudrais insister que nous sommes une administration de dialogue et que la porte de mon bureau est ouverte.

La Rédaction

INAUGURATIONS DE NOUVEAUX BÂTIMENTS MUCODEC À NKAYI ET DOLISIE

Deux nouveaux bâtiments abritant respectivement les Caisses Locales MUCODEC de Nkayi et Dolisie ont été inaugurés les 22 et 23 mai 2013. Les cérémonies hautes en couleurs étaient sous le patronage des maires des deux villes.

Les MUCODEC poursuivent ainsi leur modernisation engagée depuis 2010. Après avoir transformé toutes leurs vieilles bâtisses en de beaux bâtiments modernes à Brazzaville et à Pointe-Noire, l'institution de micro finance, leader du secteur au Congo, s'attèle à changer le design de toutes ses agences de l'arrière-pays. Une délégation venue de Brazzaville et Pointe-Noire conduite par Bienvenu MAZIEZOULA, Président Fédéral des MUCODEC, et Gérard LEGIER, Directeur Général, a également participé à ses deux inaugurations.

La fête dans la ville sucrière

Capitale de la canne à sucre, Nkayi, située dans la Bouenza est

un cours des cadres MUCODEC qui se relaient. Roger BOUDIMBOU, le président de la Délégation Pointe-Noire-Kouilou-Niari-Bouenza-Lekoumou et aussi Président de la Caisse Locale MUCODEC Nkayi, rappelle dans son discours le sens de cette cérémonie. À ce titre, il se dit satisfait des nouvelles conditions de travail qui redonnent du punch à ses administrés ainsi qu'aux sociétaires pour qui les conditions d'accueil vont être bien meilleures.

Dans son discours le Directeur Général Gérard LEGIER fait le descriptif du bâtiment, qui est à l'image de ceux de Brazzaville et Pointe-Noire. Haut d'un niveau, il comprend 420 m² de surface exploitable, cinq (05) guichets au rez-de-chaussée et deux (02) à l'étage. Un guichet confidentiel est prévu pour les VIP. Son architecture épouse bien le paysage de la commune de Nkayi. Ce qui ravit M. BOYA NGOUALA, le Maire de la ville, fier de revendiquer son appartenance aux MUCODEC. « Ce



Cap sur Dolisie

Une heure après la collation qui a clôturé la cérémonie, le convoi reprend le chemin de la nationale n°1, direction Dolisie. Dans la ville, jadis capitale de l'or vert, troisième ville du pays, 7409 sociétaires attendent avec impatience d'inaugurer leur nouvelle Caisse Locale. Autrefois, ils se tassaient dans l'an-

Nouveau bâtiment, réels espoirs

Comme la veille à Nkayi, les différentes allocutions retracent l'histoire de la Caisse et donnent les détails sur son architecture. On apprend par exemple que la CLM Dolisie a été créée il y a 23 ans et la décision d'acheter un nouveau terrain n'a été prise qu'en 2005. Son

rang. Avec ce bâtiment flambant neuf, les conditions de travail et d'accueil vont considérablement s'améliorer, il est sûr que la Caisse MUCODEC Dolisie va renouer avec la 1^{ère} place. Érigée au cœur de Dolisie, la Caisse Locale se présente comme suit : Immeuble à un (01) étage, une surface d'exploitation de 420 m² au total, avec huit (08) guichets dont un confidentiel, sept (07) bureaux, une salle de réunion pour gérer les files d'attente lors des paies et différents locaux techniques. Assis sous la tente installée devant la nouvelle bâtisse, les chefs de quartiers, les autorités municipales et départementales, les chefs d'entreprises privées et les responsables des administrations publiques à Dolisie sont sous le charme de la nouvelle infrastructure. Adam DIBOUILLOU, Maire de Dolisie, reconnaît la noblesse de l'architecture, « c'est un bonheur pour ceux qui y travaillent et pour les clients également », déclare-t-il au terme de la visite guidée conduite par Emmanuel BOUKOUMOU MISSOU, Gérant de la Caisse.

Conçus par le cabinet CREA et pilotés par l'entreprise EAT MORO, ces bâtiments sont le début de la phase trois de construction des Caisses Locales MUCODEC dans les Départements. Un processus de développement progressif que les MUCODEC ont adopté pour le développement de leur réseau.

Rappelons que ce vent de modernisation répond aux besoins des populations qui aspirent au bien-être. Comme l'a dit dans ses allocutions le Président fédéral, Bienvenu MAZIEZOULA, cela passe par une triple logique, la sécurisation des fonds des populations à travers l'épargne et le crédit ; la bancarisation de celles-ci en leur donnant accès aux services bancaires quels que soient leurs niveaux de revenus ; et la proximité en se positionnant partout, même dans les collectivités locales de l'arrière-pays afin d'être plus proche d'elles.



une ville chère aux MUCODEC. Son intérêt ne tient pas uniquement de la présence d'une industrie qui emploie une main d'œuvre conséquente dans la localité, mais surtout des qualités des habitants de la zone : peuple laborieux, cultivateur, rompu aux traditions financières.

De plus, le Département de la Bouenza est le berceau des MUCODEC avec la Caisse Locale Madingou qui est la première Caisse du Réseau MUCODEC.

Nouvelle Caisse, nouveau départ

Mercredi 22 mai 2013 à 10 heures, l'avenue 31 décembre couramment appelée avenue de l'hôpital de Base est barricadée. À un kilomètre à la ronde, la sonorisation en appelle à la mobilisation pour l'évènement, l'inauguration est imminente. Les autorités civiles et militaires de la commune de NKAYI et de l'arrondissement 1 MUANA NTO sont toutes oreilles, suspendues aux dis-

« bâtiment, dit-il, donne une autre image à cet espace qui était délabré autrefois ». Puis il a procédé au cérémonial de coupure du ruban symbolique, en deux bouts pour les glisser sur la poitrine de ses hôtes.

cienne Caisse sise rue Loubomo. Leur présence en grand nombre, ce jeudi matin 23 mai 2013, sur l'avenue de la République où se dresse fièrement le bâtiment flambant neuf de la Caisse Locale MUCODEC Dolisie le prouve à suffisance.

bilan chiffré atteste d'une Caisse en bonne santé et bien portante, qui revient souvent au tableau d'honneur dans le réseau MUCODEC. En 2007, elle décroche le 3^e prix challenge inter caisses. En 2008, elle obtient le 1^{er} prix challenge inter caisses. En 2012 elle est au 5^e



TRANSPARENCE

Le Congo réélu administrateur du conseil international de l'ITIE

Le Congo a été réélu à ce poste, à l'occasion de la conférence mondiale de l'initiative de transparence dans les industries extractives (ITIE) qui s'est tenue les 23 et 24 mai à Sydney, en Australie.

Le poste permet au pays non seulement sa visibilité en matière de transparence, mais aussi de participer aux prises de décisions sur d'autres États. Le président exécutif de l'ITIE Congo, Florent Michel Okoko, a fait la restitution de ce conseil mondial d'administration de l'ITIE, le 1er juin à Brazzaville.

À l'issue de cette conférence mondiale, la moisson du Congo a été abondante. Car, à l'unanimité, le Congo, une fois de plus, a été bruyamment réélu administrateur du conseil international de l'initiative. Le pays devra donc, à travers ce poste de plus en plus stratégique, continuer à soigner au mieux son image au plan mondial concernant la gestion transparente des revenus pétroliers. Le plus grand avantage qu'offre ce poste pour le Congo est que le pays, déjà classé parmi les bons élèves dans l'initiative, sera dorénavant impliqué dans toutes les prises de décisions concernant d'autres pays.

Déclaré pays conforme le 27 février dernier, le Congo entend malgré cette responsabilité, fournir davantage d'efforts pour maintenir son statut de pays conforme. Ainsi, il entend organiser des sessions de formation avec les médias, avec la société civile, avant d'envisager la promulgation d'une loi sur la transparence et la responsabilité fiscale. Par ailleurs, le conseil d'administration a procédé à l'adoption de nouvelles normes visant à rendre plus lisibles les rapports ITIE. Il s'agit notamment de garantir la divulgation des données de production, de l'identité des détenteurs de licence, et la description de la manière dont les revenus sont affichés dans les comptes de l'État. La description du régime fiscal, avec la divulgation encouragée des contrats de production, fait également partie de ces nouvelles normes. Enfin, ces nouvelles normes exigent que toutes les informations sur les paiements soient mises à la disposition du public et que chaque paiement soit justifié au niveau de la recette.

Firmin Oyé

À LOUER

RESTAURANT - TERASSE EQUIPÉE

Prix très intéressant,

Pour tout contact appelez : Mr HUSSEIN au 06 830 41 41.

AVIS DE RECRUTEMENT

La société NOBA- INTERIM vous propose une solution complète pour la gestion de vos ressources humaines :

- * La mise à disposition du personnel ;
- * La gestion administrative du personnel (rédaction et suivi des contrats de travail, déclaration...);
- * La gestion de la paie (édition des bulletins de paie, calcul des charges sociales...).

Contact : Tél : 06 873 20 30 / 01 077 75 03

Mail : societe.noba@yahoo.fr

ÉLECTRICITÉ

La SNE en voie de modernisation grâce à un important contrat

Lundi 3 juin à Paris, une délégation composée du ministre d'État chargé de l'Économie et des Finances, Gilbert Ondongo, du ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Henri Ossebi, et de la directrice générale du portefeuille public au ministère chargé de l'Économie, Lydie Oboa, ont en présence de l'ambassadeur du Congo en France, Henri Lopes, signé un accord de partenariat entre la SNE et l'entreprise française Électricité de France (EDF) visant à améliorer la fourniture d'électricité aux usagers congolais.

Henri Ossebi a fait le déplacement avec une délégation de syndicalistes. Ces derniers ont reçu d'EDF et du gouvernement congolais, la garantie que cet accord de service ne constitue en aucun cas une étape vers la privatisation de la SNE. Le projet d'une quarantaine de pages va s'exécuter sur trente à trente-six mois avec deux ajouts par rapport à l'accord initial signé en mars dernier. Notamment un volet formation développé en partenariat avec l'AFD et un volet énergie solaire.

Le ministre Ossebi s'est dit conscient des défis à venir. « *Le terrain est difficile mais je suis sûr qu'il y aura des résultats* », a-t-il affirmé. L'objectif est ambitieux, à savoir « *redresser la SNE et accompagner la croissance* » selon les termes de Gilbert Ondongo. L'ambassadeur Henri Lopes, qui a porté l'accord sur les fonts baptismaux, a félicité les experts des deux parties qui ont âprement négocié jusqu'à son terme. Les partenaires français ont

reconnu que la négociation avait été « *une vraie bataille* ».

Mahamadou Sako, vice-président du Comité Afrique du MEDEF, a été particulièrement salué pour avoir œuvré au rapprochement de l'État congolais et de la société EDF, après des premiers contacts initiés en septembre 2012 lors de la visite du MEDEF au Congo.



Michel Roussin, Henri Ossebi, Olivier Orsini

Pour l'ambassadeur Henri Lopes et Michel Roussin, vice-président du MEDEF international et conseiller du président d'EDF, le partenariat intervient dans le prolongement des vœux formulés par le président Denis Sassou N'Guesso lors de sa visite à Paris, au cours de laquelle le chef de l'État avait invité les entreprises françaises à reprendre le chemin de l'Afrique en étant compétitives et battantes.

Michel Roussin a rappelé que le président d'EDF, Henri Proglio, souhaite développer l'activité du groupe en Afrique subsaharienne. L'accord signé avec l'État congolais pour améliorer la performance opérationnelle et les processus de la SNE est une première pour l'entreprise française qui souhaite « *re-*

prendre le chemin de l'Afrique ».

Olivier Orsini, directeur du développement d'EDF, a indiqué que le Congo et les pays émergents constituent pour son entreprise « l'avenir » et un relais de croissance. Il a manifesté « *la volonté d'être plus présent de manière compétitive sur le continent africain* ». En bon *connaissseur du Congo*, Michel Roussin

sin a rappelé que le Congo « qui bénéficie d'une croissance constante et en plein développement industriel, commercial et économique » présente de sérieux atouts pour EDF. « Au-delà d'un partenariat, c'est une mission utile auprès de la population, un vrai contrat de service et une victoire entre partenaires », a-t-il conclu.

Le Congo pourra mettre fin au problème incessant des délestages et améliorer la qualité des services rendus à la population. Selon Lydie Oboa, les agents de la SNE « *ont conscience d'avoir entre les mains un bijou* » qui pourra retrouver son aura auprès des populations congolaises.

Noël Ndong
et Rose-Marie Bouboutou

COMMERCE

Le Rwanda veut diversifier ses exportations vers le Congo

Une délégation d'hommes d'affaires rwandais a rencontré, le 30 mai, le vice-président de la Chambre de commerce, d'agriculture, d'industrie et des métiers de Brazzaville, Jean Galessamy-Ibombot.

La délégation rwandaise a fait le déplacement à Brazzaville pour, d'une part, renforcer les échanges déjà opérationnels sur le marché congolais, et d'autre part, en proposer de nouveaux projets dans le secteur du frais.

À l'occasion d'une rencontre, le 31 mai, avec les acteurs congolais, les hommes d'affaires rwandais ont exprimé leur désir d'exporter au Congo, outre de la viande et des haricots, d'autres produits comme du café, du thé ainsi que du riz. En contrepartie, la partie congolaise a proposé d'exporter vers le Rwanda du contreplaqué, du poisson fumé, de l'igname de Gamboma, du bois, de la banane plantain et d'autres produits lo-

caux, conformément à l'accord de partenariat gagnant-gagnant signé le 22 juillet 2012 entre les deux pays.

Pour mettre en œuvre cette coopération, les hommes d'affaires des deux pays ont discuté des modalités de transport et de commercialisation des produits. La partie congolaise a souhaité que les investisseurs nationaux soient privilégiés dans ces échanges.

F.O.

DROITS DES CONSOMMATEURS

Jean-Claude Mabiala réélu à la tête de l'ADDCC

Réunie le 1^{er} juin à la chambre de commerce de Pointe-Noire, l'assemblée générale ordinaire de l'Association de défense des droits de consommateurs du Congo (ADDCC) a reconduit son président dans ses fonctions. S'exprimant sur les objectifs pour les trois années à venir, Jean-Claude Mabiala, qui a assuré qu'il s'agissait de son dernier mandat à la tête de l'association, a indiqué : « *L'ADDCC poursuivra l'encadrement des consommateurs à travers le département de Pointe-Noire et l'ensemble du pays. L'association entend maintenir aussi une bonne collaboration avec les équipes d'éveil installées dans les marchés de la capitale économique.* »

Séverin Ibara

Bientôt

Et si votre Fidélité vous souriait ?

www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo)
+ 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyecair.com

ECAir
Bienvenue chez vous.

CETTE SEMAINE DANS JEUNE AFRIQUE
N°2734

NIGER-TCHAD LES NOUVELLES CIBLES D'AL-QAÏDA

JEUNE AFRIQUE
HERODOMAIRE INTERNATIONAL INDÉPENDANT • 53^e année • n° 2734 • du 2 au 8 juin 2013

CONGO L'âge de sagesse

Après quinze années de paix, le temps des passions politiques semble enfin révolu. Du social à la sécurité régionale, place aux vrais défis. Spécial 20 pages

EDITION CONGO
France 3,50 € • Belgique 3,50 € • Canada 5,95 \$ CAN • Danemark 35 DKK • DDM 4 €
Espagne 4 € • Émirats 85 bars • Finlande 4,50 € • Grèce 4,50 € • Italie 4 € • Maroc 23 DH • Mauritanie 1100 MRD • Norvège 45 NOK • Pays-Bas 4 €
Portugal cont. 4 € • RD Congo 5,50 US\$ • Royaume-Uni 3,50 £ • Suisse 5,90 CHF • Tunisie 3,30 DT • USA 6,90 US\$ • Zone CFA 1100 F CFA • ISSN 1950-1280

www.jeuneafrique.com

EN VENTE CETTE SEMAINE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

BUROTOP IRIS
Intégrateur de Solution

DATACENTER

- ➔ Achivage et Sauvegarde
- ➔ Stockage de données
- ➔ Virtualisation

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo

Partners: Cisco Premier Partner, EMC² Gold Specialist 2013, Sun ORACLE, IBM Business Partner, NetApp Go further, faster.

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

POUR VOS CADEAUX EN PEINTURE, SCULPTURE, CÉRAMIQUE ET VASES MURAUX : UNE SEULE ADRESSE :
LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
SIS DANS L'ENCEINTE DES «DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE»

Avis de perte

M. Ayman Cheaytani habitant Pointe-Noire, né le 27 Septembre 1982 de nationalité Libanaise, déclare avoir perdu son passeport libanais. Il prit toute personne pouvant le lui retrouver de le joindre au numéro : 01.552.55.53 ou encore de le lui déposer aux Dépêches de Brazzaville situées sur l'avenue Germain Bikoumat Immeuble les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Une récompense lui est réservée.

NECROLOGIE

La veuve Guinard née Mboube Marie Thérèse, les enfants Guninard Raymond, Vivien Arsène ; Audrey Wilfried ; Lydie Melaine ; Arnaud Romaric et Alain Severin, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père Guinard Raymond (Yesu Amalfi) survenu le samedi 1^{er} juin à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familiale au n°06 de la rue Etou Bertrand, quartier Massengo (vers l'eau c'est la vie), Arrêt de bus école le Laboureur.



IN MEMORIAM

29 mai 2008- 29 mai 2013-06-03
Cinq ans déjà se sont écoulés depuis le décès de notre époux et père Mvila Grégoire, à cette occasion, la veuve Mvila Eugénie et les enfants Mvila, prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.



25 mai 2003 – 25 mai 2013-
Voici 10 ANS déjà, depuis la disparition tragique de notre fille, petite fille et nièce : Mvila Massengo Rogalia Urielle, en ce dixième anniversaire de sa mort, la veuve et les enfants Mvila, prient tous ceux qui l'ont connu, d'avoir une pensée pieuse pour elle.

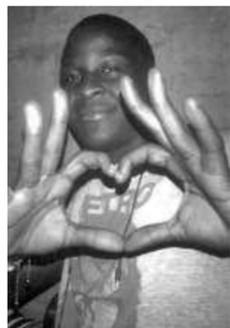


3 juin 2012 - 3 juin 2013, voici un ans que Dieu a rappelé à lui Mme Mpia Phylomène. En ce mois d'anniversaire, M. Moussa Eta et enfants gardent une pensée pieuse pour sa mémoire et prient tous ceux qui l'on connu de partager son souvenir. Que Dieu lui accorde sa miséricorde.



REMERIEMENTS

À tous les parents, amis et connaissances,
À tous les jeunes de moukondo et des environs, aussi de tous ceux qui de façon multiples, nous ont assisté et soutenus, tout au long de cette douloureuse épreuve, concernant :
La mort brutale suite à un accident de voiture de la voie publique, de leur fils, frère et neveu :
Louis-Christophe Gnalabeka.
Honoré et Angélique ; les enfants Gnalabeka-Moi et Youla de Brazzaville, France, Sénégal,
Mme Ebouka-Babackas, née Etoumbalonga Marie julienne, Nestor Limbouanga Ngalabeka, tous et toutes en chœur vous disent tout simplement : merci.
Union de prières intenses et multiconfessionnelles...
« Dieu a donné, Dieu a repris. »



PROGRAMME DES OBSÈQUES

Les enfants Kailly Christiane, Gisèle Renée, Magloire Bienvenu, Aimé Frédéric, Fernand Michel
La Famille Nkéoua, ont le regret de vous annoncer le décès de leur mère, tante, grand-mère Mme Kailly née Tsiété Nkéoua Firmine le 21/05/2013 en France (Aulnay sous bois).
La veillée se tient à son domicile sis au 317 av Matsoua Bacongo Brazzaville. L'enterrement aura lieu ce Jeudi 06/06/2013 au cimetière du centre-ville selon le programme ci après :
mercredi 05/06/2013 :
18h Arrivée de la dépouille mortelle à l'Aéroport Maya- Maya (vol Air France) suivi du dépôt à la morgue municipale.
Jeudi 06/06/2013 :
09 h levée de corps à la Morgue Municipale de Brazzaville
09 h 30 mn Départ pour le Domicile familial
10 h recueillement
11h30 mn Départ pour l'église Notre Dame du Rosaire de Bacongo
12 h Messe
13 h 30 mn Départ pour le cimetière du Centre Ville
16 h Fin de la cérémonie



IGNIÉ

L'éducation, la santé et l'agriculture au centre du processus de développement du district

Réunis en assemblée générale élective, les ressortissants d'Ignié ont mis en place, le 2 juin à Brazzaville, une commission ad hoc de cinq membres afin de participer activement à l'émergence de la zone.

Résidant à Brazzaville, le député de la circonscription unique d'Ignié, José Cyr Ébina, accompagné du député de Mossendjo, Joseph Tsalabendze, et de celui de Boko, Anicet Gomas, a réuni la diaspora d'Ignié afin de défendre les intérêts des populations.

Pour rendre pérenne l'action de leur mandataire, les participants ont adhéré sans conteste à cette initiative. À cet effet, une commission provisoire de cinq membres a été mise en place pour servir de pont entre le député et ses mandants. « Ce bureau regardera en amont les problèmes d'Ignié et nous servira de guide. Nous ne saurions faire face aux enjeux du district sans impliquer les fils et filles de la circonscription », a déclaré José Cyr Ébina.

Cette rencontre a permis aux participants de prendre connaissance du dossier pour affronter les difficultés que rencontrent quotidiennement les populations. « Nous envisageons d'œuvrer dans le domaine de l'éducation, de la santé ainsi que dans les

microprojets pour booster la démarche entreprise. Les cadres doivent s'imprégner des connaissances nécessaires pour s'impliquer de manière effective dans ce processus de développement », a fait savoir l'élu de la circonscription.

Vu les projets en cours de réalisation dans la localité, notamment : le pont route-rail entre Brazzaville et Kinshasa, l'université, les 1 000 logements et le stade, le député a profité de l'occasion pour énumérer les failles constatées dans la réalisation des projets. Il entend ainsi s'investir pour rehausser le niveau de vie des populations. Sur les vingt-trois projets prévus pour cette circonscription dans le programme de la municipalisation accélérée du département du Pool, deux seulement sont en cours de réalisation : il s'agit de la sous-préfecture et de la mairie. Selon lui, les mêmes projets ont été inscrits dans le budget du district, exercice 2013.

En outre, les députés présents ont indiqué qu'un travail en synergie



Les membres de la commission.

sera mené en vue de rassembler les cadres des trois circonscriptions représentées. Pour ce faire, ils prévoient de multiplier les rencontres citoyennes pour assurer le brassage. « Tous les départements regorgent de cadres. La chance doit être donnée à tout le monde, pour que chacun se distingue dans son domaine d'intervention. Cela ne peut être rendu possible qu'en multipliant les rencontres entre les cadres venus de divers horizons », a expliqué Joseph Tsalabendze.

À l'issue de cette rencontre, le président de la commission, Augustin Malonga, a indiqué qu'il plaçait cette initiative sous le signe de la renaissance du développement socio-économique d'Ignié.

Josiane Mambou-Loukoula

SOCIÉTÉ UBIPHARM-CONGO

Société Anonyme au Capital de 950.000.000 F.CFA

Siège Social : ZONE INDUSTRIELLE DU M'PILA

BOITE POSTALE 1118 / BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO

RCCM CG/BZV/06B 34

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

DU 18 juin 2013

AVIS DE CONVOCATION

Les Actionnaires de la Société sont convoqués en assemblée générale mixte, le mardi 18 juin 2013, à 9 heures 30, dans la salle de conférence de la BDEAC (Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale) en face du Palais du Peuple à côté de l'institut Pasteur à BRAZZAVILLE (République du Congo), à l'effet de délibérer sur l'Ordre du Jour ci-après :

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

- Création d'un conseil consultatif ;
- Instauration de la pratique de roulement dans le renouvellement des mandats des administrateurs ;
- Modifications corrélatives des statuts ;
- Pouvoirs en vue des formalités de publicité et de dépôt au greffe.

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Présentation du rapport de gestion du conseil d'administration sur la situation de la société et l'activité de celle-ci ;
- Présentation du rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes et sur le bilan arrêtés au 31 décembre 2012 ;
- Présentation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, établi en application des Articles 432 et 438 à 448 de l'acte ...uniforme de l'OHADA du 17 avril 1997 ;
- Examen et approbation des comptes et du bilan arrêtés au 31 décembre 2012 ; Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2012 ;
- Nomination d'un administrateur ;
- Renouvellement du mandat de huit administrateurs ;
- Pouvoirs en vue des formalités de publicité et de dépôt au greffe.

L'accès de la réunion est ouverte à tous les Actionnaires de la Société. Ceux qui seraient empêchés peuvent se faire représenter par un mandataire de leur choix.

Les documents prescrits par la loi sont à la disposition des actionnaires au siège social à Brazzaville (République du Congo) pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'Assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MASTERS

Année Académique 2013-2014

FORMER LES MANAGERS
DE DEMAIN

Inscrivez-vous dans l'une des 2 spécialités suivantes :

- Management Global
- Banque, Finances et Assurance

Pour les titulaires du BAC + 3

Date limite du dépôt des dossiers de candidature
le **26 juin 2013**

Le dossier de candidature peut être retiré
au Secrétariat de BBS à Libreville (Gabon)
ou téléchargé sur le site internet :
www.bbs-school.com.

Le dossier complet devra être soit déposé
au Secrétariat de BBS au quartier St Benoît,
soit envoyé par voie postale à l'adresse BBS
B.P. 25172 Libreville (Gabon) ou par voie
électronique à contact-bbs@bgfi.com.

BBS,
Établissement Privé d'Enseignement Supérieur Reconnu par l'État
Société Anonyme avec Conseil d'Administration, capital de 100 000 000 F. CFA
RCCM de Libreville N° 2008 B 07469 - N° Statistique 088 709 X - NIF 788 709 N.
Siège Social : Quartier St-Benoît B.P. 25172 Libreville Gabon
Tél. : +241 01 76 26 95 / 76 - Fax : +241 01 76 26 91
www.bbs-school.com



BBS
ÉTABLISSEMENT PRIVÉ
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

MÉDIAS

Le Conseil supérieur de la liberté de communication lance un contrôle des entreprises de presse

À partir du 5 juin, le Conseil supérieur de la liberté de communication (Cslc) va procéder à la vérification de la situation administrative, technique et financière des journaux, imprimeries radio et télévisions, de même que seront recensés tous les journalistes évoluant au Congo.

Le but est de remettre de l'ordre dans un secteur d'activité où l'euphorie de la liberté retrouvée avait ouvert la voie à trop d'anarchie. Et l'opération sera lancée ce mardi, à Brazzaville, au cours d'une cérémonie que dirigera le président de cet organe de régulation des médias, Philippe Mvouo.

Jusqu'au 11 juin, des équipes déployées par le Cslc vont recueillir des données susceptibles de favoriser une bonne maîtrise des médias évoluant dans le pays, leurs propriétaires et leurs pro-

fessionnels. L'opération « concerne tous les journaux, toutes les radiodiffusions et télévisions et toutes les imprimeries implantées sur l'ensemble du territoire national. »

Il s'en sortira, entre autres, des fichiers pour chaque catégorie d'entreprise, le répertoire des fréquences attribuées ou utilisées (légalement ou pas). L'identification des professionnels de l'information et de la communication permettra par ailleurs l'octroi de la carte professionnelle à ceux qui en ont le droit.

Quatre journaux suspendus

Le Cslc a décidé, le 1er juin, à l'issue de la réunion extraordinaire du collège de ses membres de suspendre de parution quatre journaux brazzavillois. Après examen des rapports d'audition des directeurs de publication des journaux *Talassa*, *L'observa-*



Les membres du collège du CSLC lors de la délibération

teur, *Le Trottoir*, le conseil a prononcé la suspension de publication pour une durée de quatre mois de ces trois journaux précités. Le journal *Le Glaive* est quant à lui suspendu de publication durant deux mois.

Le Cslc reproche à ces journaux d'avoir publié des articles séditieux avec propagation de fausses nouvelles, manipulation de l'opinion, incitation à la violence et à la division, diffamation

ou atteinte à l'honneur et à la considération de certaines hautes autorités de l'État.

Par exemple, le journal *Talassa* a publié un article intitulé « *Après la lettre de Lekoundzou, des révélations de sang sur Sassou seraient faites par Dabira* » dans sa parution n° 402 du 30 avril 2013. *L'Observateur* a, à son tour, publié un article intitulé « *Stratégies de conservation du pouvoir : les documents qui*

prouvent que le régime actuel ne laissera jamais le pouvoir après 2016 », dans le n° 515 du 3 mai 2013.

À la charge du journal *Le Trottoir*, le Conseil cite l'article publié sous le titre « *Le Congo entre les mains des fous* », paru dans sa livraison n° 82 du 29 mai 2013, et enfin le Journal *Le Glaive*, est frappé pour refus répété d'obtempérer et de répondre aux interpellations du conseil.

Le régulateur des médias dit avoir agi en application de la loi déterminant ses missions, son organisation, sa composition et son fonctionnement. Déplorant la violence et le caractère délicieux de propos souvent véhiculés de manière gratuite par certains journaux nationaux, un cadre du conseil a déclaré qu'il est vraiment urgent de mettre de l'ordre dans ce secteur.

Jean-Jacques Koumba

ÉDUCATION

« 21 days of Y'ello Care » un programme de MTN Congo au profit du savoir des jeunes

La 7^e édition du programme annuel de la société MTN Congo, dont le lancement est prévu ce mardi 4 juin, met l'accent cette année sur l'éducation pour tous.

Initié en 2008, « 21 days of Y'ello Care » mobilise chaque année l'ensemble du personnel qui, pendant 21 jours, consacre son temps à aller à la rencontre des réalités de la société congolaise et de son environnement pour proposer des options de solutions aux problèmes de l'heure.

Pour 2013, le groupe MTN a choisi comme thème « Investir dans l'éducation pour tous », une thématique qui vise, avec l'appui des partenaires impliqués dont le ministère de l'Enseignement, la direction nationale du livre et Burotop Iris, à



Le directeur général de MTN et les partenaires lors de la conférence de presse

susciter un intérêt particulier à la lecture pour donner à la jeunesse et ceux qui le désirent, les outils pour leur savoir et leur éducation. L'opérateur MTN, qui a choisi l'esplanade du Mémorial Pierre-Savognan-De-Brazza, entend aménager

un Village du savoir, soit un espace comprenant un bus équipé d'une connexion Internet et une bibliothèque proposant des livres universitaires et scolaires en vue de développer la passion et la découverte du savoir. « *Nous avons décidé de*

nous concentrer sur l'éducation cette année pour offrir aux jeunes, mais également à tous ceux qui le désirent, des outils permettant d'aller à la recherche du savoir qu'ils jugent utiles », a précisé le directeur général de MTN Congo, Freddy Tshala. « *Durant les 21 jours, a-t-il indiqué, les employés de MTN accompagnés de leurs partenaires au projet s'impliqueront afin de permettre aux étudiants et élèves de découvrir des cours publiés en ligne, question d'enrichir leurs connaissances.* »

Le choix des employés MTN s'est concentré sur l'éducation, du fait de l'évolution rapide de l'environnement mondial ne permet pas aux jeunes Congolais, en particulier, de s'arrimer avec les avancées techno-

logiques actuelles. C'est dans cette optique que sont envisagés le Village du savoir et l'installation de différents ateliers (peinture, dessin, lecture publique, Slam et informatique). En vue d'étendre ce savoir à tous, un bus totalement équipé sillonnera les différents arrondissements de Brazzaville pour offrir des possibilités de lecture, dans le cadre du soutien de la politique mise en place par le direction nationale du livre.

Depuis le lancement de ce programme, la société a déjà soutenu les efforts du gouvernement en matière de sécurité routière, d'aménagement des plates-formes sportives, de planting d'arbres et de résolution du chômage des jeunes.

Guy-Gervais Kitina

TerraTech
de monde de l'informatique

CORE I3 - 2.5 GHZ
4G MEMOIRE
500 DISQUE DUR
ECRAN HD LED 15.6"

COMPAQ PRESARIO
CQ57-465SK



379.000 TTC

ACER TRAVEL MATE
P253-M



INTEL CORE I3 - 2.2 GHZ
4G MEMOIRE
500 DISQUE DUR
ECRAN HD LED 15.6"

349.000 TTC

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434

COOPÉRATION

L'Italie a célébré le 67^e anniversaire de sa République

Sens du devoir, présence rassurante partout où la paix est nécessaire : Rome a rendu hommage à ses forces armées pour leur rôle sur les cinq continents.

Défilé militaire au cœur de Rome et déclarations officielles ont marqué, le dimanche 2 juin, la célébration sur l'étendue de l'Italie de l'anniversaire de la République. Alors que les diverses manifestations ont été marquées par l'austérité qu'impose la dureté de la crise économique, la parade des forces armées a quand même voulu souligner cette Italie puissance militaire et dont la position géographique particulière induit un rôle diplomatique central dans la géopolitique mondiale.

Située sur une des rives de la Méditerranée qui marque la charnière entre l'Orient et l'Occident, ouverte normalement vers l'Afrique géographique et l'Afrique politique, l'Italie est aujourd'hui présente par ses forces armées partout où il est question d'éteindre des incendies. De l'Afghanistan au Liban ; de la Répu-

blique démocratique du Congo et de la Corne de l'Afrique aux Balkans, la présence italienne est signe de pondération là où l'ONU, au nom de laquelle elle agit, est appelée à maintenir une présence apaisante.

Dans son traditionnel discours à la Nation, le président Giorgio Napolitano, le chef de l'État italien, n'a pas manqué de souligner que si, malgré les difficultés économiques, le défilé de l'armée a été maintenu, ce n'était pas « pour montrer les muscles, mais souligner le rôle central de l'armée dans une diplomatie au service de la communauté internationale ». Il est un fait que depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, on ne compte pas de conflits décidés à Rome ni d'expédition punitive de ses forces armées qui, au contraire, ont perdu hommes et femmes aussi bien en République démocratique

du Congo, en Somalie, qu'en Afghanistan.

D'ailleurs Mario Mauro, ministre de la Défense, a loué ce trait particulier des forces armées italiennes. « C'est grâce à vous si l'Italie est aujourd'hui un pays fiable, qui honore ses engagements auprès de la communauté internationale », a-t-il déclaré. Le ministre a rappelé les nombreux Italiens tombés sur les champs d'honneur de la consolidation des processus démocratiques, des transitions politiques, du développement en de nombreux pays pauvres du monde. « Ils ont donné leur vie par sens du devoir. Leur sacrifice ne sera jamais oublié. Car ils sont désormais patrimoine unique et inestimable non seulement des hommes et femmes à épaulettes mais de toute la nation », a poursuivi Mario Mauro.

Lucien Mpama

CENTRAFRIQUE

150 policiers et gendarmes congolais en route pour Bangui

En avant-goût de ce départ ce mardi 4 juin, les membres de cette composante ont pris part à un défilé organisé hier, lundi, à l'école de la gendarmerie nationale à Bifouiti dans l'arrondissement I Makélékélé.

150 officiers et sous-officiers dont 75 policiers et 75 gendarmes, ont défilé avec du matériel pour le soutien de cette mission. Outre ce défilé militaire, l'officier qui commandera l'Unité de police constituée, le lieutenant-colonel Rodrigue Mouloungui, a été présenté par le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), Guy Blanchard Okoï, à l'occasion d'une cérémonie pour sa prise de commandement. Une cérémonie rehaussée par la présence du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou. Le ministre a donné le ton de cette journée en s'adressant à cette unité. Selon lui, le projet de mandat de cette mission qui les envoie en RCA se présente sous la forme d'une décision à quatre missions principales. « Restauration d'urgence de l'ordre public et stabilisation de la situation sécuritaire ; protection des civils et promotion des droits de l'homme et humanitaires ; appui à la restructuration des forces de défense et de sécurité ainsi que du système judiciaire ; enfin, appui à la préparation et à l'organisation des élections », a énuméré Raymond Zéphirin Mboulou. Et de renchérir : « La bonne exécution de celles-ci passe par l'observation de quatre préceptes, à savoir : l'ordre, la discipline, l'unité, la cohésion. Ce sont là les conditions et la garantie du succès de cette mission. »

Signalons que ce groupe va s'ajouter aux 150 hommes déjà présents à Bangui.

Guillaume Ondzé



MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS
Central African Backbone - Communication Infrastructure and Technology CAB - CIT - Congo / Projet N° 497/40 - CG
Unité de Coordination du Projet



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001/2013/MPT/UCP/CAB-CIT

POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIMEDIA ET D'UN LABORATOIRE DE TÉLÉCOMMUNICATION A L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE POLYTECHNIQUE (ENSP) DE L'UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour couvrir le coût du Projet Central African Backbone (CAB) et entend affecter une partie du produit de ce prêt aux paiements relatifs au marché pour la Construction du centre multimédia et d'un laboratoire de Télécommunication à l'École Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP), de l'université Marien Ngouabi

2. Le Ministère des Postes et Télécommunications /Projet Central African Backbone invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue de la réalisation de la Construction du centre multimédia et du laboratoire de Télécommunication de l'École Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP).

Le délai d'exécution des travaux est de 4 mois.

3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national spécifiées dans la publication de la Banque mondiale « Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'IDA », et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l'Unité de Coordination du Projet CAB-CIT, située dans la rue Locko Issac, derrière l'ambassade des Etats Unies ; Tel : 06 835 0041 ; E-mail : contact@cabcongo.org et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables de 8h 30 à 13h00 et de 14h à 16h 00.

Les documents d'appel d'offres peuvent aussi être consultés sur le site Internet suivant : www.cabcongo.org.

5. Les spécifications de qualification comprennent:

a) Avoir une expérience en tant qu'entreprise principale de construction de bâtiment correspondant à trois (03) ouvrages au moins de même nature et complexité au cours des cinq (05) dernières années. Pour être admis, ces travaux doivent être terminés au moins pour 70% avec des attestations délivrées par les maîtres d'ouvrages concernés.

b) Présenter des propositions d'acquisition (en propriété, en bail, en location, etc.) en temps opportun des équipements essentiels suivants :

(01) camion benne ; (01) bétonnière ; (01) compacteur manuel ; (01) cuve à eau de 6000 litres.

c) Offrir :

-un Directeur des travaux (Ingénieur Génie Civil) avec au moins dix ans d'expérience de travaux de volume équivalents et ayant occupé ce poste pendant au moins 5 ans

-un conducteur des travaux (Technicien Supérieur au minimum) avec au moins 10 ans d'expérience et ayant occupé le poste sur au moins trois chantiers similaires.

Les CV et diplômes certifiés seront joints à la soumission.

6. Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés par demande écrite à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100.000) FCFA. Le paiement sera effectué en espèces.

7. Les Soumissions devront être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 05 juillet 2013 à 15H00 (heure de Braz-

zaville). Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le 05 juillet 2013 à 15H30minutes (heure de Brazzaville).

8. Toutes les Soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie de Soumission pour un montant de un million (1.000.000) en monnaie locale ou un montant équivalent dans une devise librement convertible.

9. Les Soumissions devront être déposées à l'adresse ci-dessous et portant la mention suivante :

CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIMEDIA ET DU LABORATOIRE DE TÉLÉCOMMUNICATION DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE POLYTECHNIQUE (ENSP) UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI - BRAZZAVILLE
Ministère des Postes et Télécommunications /Projet Central African Backbone,
Rue Locko Issac, derrière l'ambassade des Etats-Unis.
Tel :06 835 0041
E-mail : contact@cabcongo.org
BP : 1420
Pays: République du Congo

Fait à Brazzaville le 04 juin 2013

Le coordonnateur

Luc Missidimbazi

DÉVELOPPEMENT

L'aide publique du Japon devrait dépasser celle de la Chine en Afrique

Une quarantaine de chefs d'État et de gouvernement, le secrétaire général des Nations unies, le président de la Banque mondiale et la présidente de la commission de l'Union africaine ont pris part à la Conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique (TICAD V)

Créé par le Japon et se réunissant tous les cinq ans, le TICAD est un forum politique de haut niveau sur le développement de l'Afrique. Il porte sur la croissance économique durable, la construction de la paix et la gouvernance.

À cette occasion, le ministre français délégué chargé du Développement, Pascal Canfin, a séjourné au Japon du 1er au 3 juin. La présence de Pascal Canfin s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre la France et le Japon, qui partagent une ap-

proche de leurs politiques d'aide au développement et ont fait de l'Afrique une priorité.

10,6 milliards d'euros sur cinq ans

Dès l'ouverture du forum, le Japon a annoncé une aide publique (APD) à l'Afrique de 10,6 milliards d'euros sur cinq ans. Le Premier ministre japonais, Shinzo Abe, a promis ces fonds dans le cadre d'une enveloppe globale d'aides publiques et privées équivalente à 24 milliards d'euros afin de « soutenir la croissance africain ».

Selon les organisations internationales, avec près de 2 milliards d'euros par an, l'APD du Japon à l'Afrique devrait dépasser celle de la Chine qui s'élève à moins de 1,5 milliard d'euros par an. Sur une période de cinq ans, le Japon compte fournir 5 milliards d'euros pour le développement

des infrastructures en Afrique. Cela va permettre à l'Afrique, qui perd deux points de croissance par an du fait « de ses infrastructures déficientes », d'attirer plus d'investisseurs.

20 millions d'enfants à éduquer Shinzo Abe a également dévoilé d'autres soutiens japonais à venir : 20 milliards de dollars d'assurance pour le commerce et l'investissement privés ; la formation de 1 000 instructeurs agricoles pour doubler la production du riz en Afrique subsaharienne d'ici à 2018 ; le soutien à l'éducation de 20 millions d'enfants ; et l'amélioration de l'accès à l'eau potable pour 10 millions d'Africains.

Il a profité de l'occasion pour demander aux dirigeants africains de soutenir la candidature de Tokyo pour les Jeux olympiques de 2020.

Noël Ndong.

En route vers le concept d'Objectifs du développement durable

Un panel de haut niveau a remis, le 30 mai, son rapport sur l'agenda du développement post-2015 au secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon.

« Ce rapport reconnaît la nécessité de faire converger l'agenda de lutte contre la pauvreté et du développement durable afin de garantir en 2030 une vie digne à neuf milliards de personnes sur une planète aux ressources limitées et menacées », a expliqué le ministre français délégué chargé du Développement, Pascal Canfin.

Il considère qu'il s'agit d'un changement de paradigme essentiel. Selon lui, le rapport souligne « le caractère insoutenable des modèles actuels de croissance, de production et de consommation, et trace ainsi la voie vers la transformation des structures de nos économies et de nos institutions pour atteindre un développement équitable et soutenable, ne laissant personne pour compte, éradiquant l'ex-

trême pauvreté et donnant à tous les individus et toutes les générations les mêmes droits et les mêmes opportunités ». Pascal Canfin souligne également le caractère universel du rapport, en mettant en exergue l'enjeu de la durabilité sociale, économique et environnementale du développement et appelant à la mobilisation de tous. Il considère le rapport comme une contribution essentielle à la définition d'un nouveau paradigme global du développement. Ce rapport sera remis aux États membres de l'ONU en septembre prochain. La France appelle déjà à une convergence à terme des processus en cours afin de définir un agenda unique et universel du développement durable.

Ce rapport est une solide base de travail pour permettre au concept d'Objectifs du développement durable (ODD) de succéder aux Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

N.Nd.

GUINÉE

Paris salue l'organisation d'une réunion des acteurs politiques et appelle au dialogue

La France a accueilli favorablement l'organisation, le 3 juin à Conakry, à l'initiative du facilitateur de la communauté internationale, Saïd Djinnit, d'une réunion rassemblant les acteurs politiques guinéens, indique un communiqué officiel. La France appelle instamment l'ensemble des acteurs politiques à « faire preuve de responsabilité et à s'engager sans arrière-pensées dans un dialogue de fond, dans l'intérêt supérieur du pays, de sa stabilité et de son développement ». Ce dialogue doit permettre la participation de tous les Guinéens aux élections législatives afin de sortir de l'impasse actuelle. Le président guinéen Alpha Condé a annoncé l'ouverture d'une enquête judiciaire pour faire la lumière sur les violences préélectorales qui ont fait douze morts à Conakry, la capitale. Il a limogé son ministre de la Sécurité, Maramany Cissé.

N.Nd.

ONU

Le président zimbabwéen réclame un siège permanent pour l'Afrique au Conseil de sécurité

Le président zimbabwéen, Robert Mugabe, a déclaré dimanche que l'Afrique devrait disposer d'un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. Robert Mugabe a déclaré qu'il espérait que l'Afrique accède à un siège permanent au Conseil de sécurité afin de jouer un « rôle complet » dans le maintien de la paix et de la stabilité mondiale. Le président zimbabwéen a tenu ces propos en amont de la réunion de lundi entre le Premier ministre japonais Shinzo Abe et des dirigeants africains sur la réforme du Conseil de sécurité lors d'une session de la cinquième Conférence internationale de Tokyo sur le développement africain, qui s'est ouverte samedi près de la capitale japonaise.

Xinhua



ASSURANCES GÉNÉRALES DU CONGO

A.G.C.SA WWW.AGCCONGO.COM



RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER



HSIET CONGO DEVELOPPEMENT

Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865

Adr: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz



1 200 000F TTC



23 500 000F TTC



13 000 000F TTC



42 000 000F TTC



17 000 000F TTC

* Stock disponible à Brazzaville TTC

* S.A.V. et Suivi en permanence

* Garage professionnel à MAFOUTA

* Pièces d'origine usine garantie

VENTE

ENTRETIEN

PIECE DE RECHANGE

REPARATION

SNEL/DDK

Engagement toujours hypothétique des journalistes

La hiérarchie de cette entreprise publique est sommée de régulariser sans condition et dans le meilleur délai la situation des requérants sur pied de l'article 40 aliéna 2 du Code de travail.

La grogne est de plus en plus perceptible parmi les journalistes de la Snel affectés au Département de distribution de Kinshasa (DDK) qui dénoncent leur utilisation abusive au-delà des délais réglementaires, sans que cela ne soit suivi d'effet en termes d'engagement. Depuis plusieurs années, ces journalistes ont pu compenser la carence en personnel de la Snel dans ses différents services technico-commerciaux sans contrepartie. Quoique satisfaite de leur rendement, la hiérarchie de cette entreprise publique n'a jamais songé un seul instant à régulariser leur situation par la signature des Contrats de travail à durée indéterminée conformément à l'esprit de l'article 40 ali-

néa 2 du Code du travail. À chaque fois qu'une opportunité s'est présentée, les responsables de la Snel ont toujours fait montre d'un désintérêt face à leur revendication faisant ainsi fi des directives de la tutelle. Ni les instructions du Premier ministre, ni les directives de la ministre du Portefeuille invitant les responsables des entreprises publiques au respect strict des dispositions du Code de travail et de ses mesures d'application, n'ont réussi à influencer positivement les autorités de la Snel. La situation est restée en état pendant de longs mois, sans réelle avancée. Face à la stagnation de leur dossier sur lequel ils n'entrevoient aucune perspective, les journalistes de la Snel ont saisi, par le biais d'un memorandum daté du 21 mai, le Premier ministre. Après une restitution objective des faits, les concernés déclarent attendre du chef du gouvernement qu'il fasse pression sur les

autorités de la Snel afin qu'elles procèdent à la régulation sans condition et dans le meilleur délai de leur situation sur pied de l'article 40 aliéna 2 du Code de travail. La même pression est, par ailleurs, exercée par Me Ebene Bongelo wa Bopenda qui se bat bec et ongle pour assurer la défense des intérêts des requérants. En tant qu'avocat Conseil, Me Ebene Bongelo a eu à multiplier des correspondances tant au niveau des autorités du pays que des responsables de la Snel sans obtenir gain de cause. Dans une lettre qu'on lui a adressée le 4 juillet 2011, l'ancien administrateur directeur général de la Snel a reconnu les faits tout en indiquant avoir instruit le département des ressources humaines de lui proposer des pistes de solutions éventuelles quant à ce. Yengo Massampu a, de ce fait, invité l'avocat-conseil à la patience avant d'être déchu de son poste

actuellement occupé par Éric Mbala. Informé du dossier, ce dernier a vite fait de mettre en place une commission chargée de statuer sur cette question.

Préserver la paix sociale

La Commission susdite, à en croire les requérants, avait fini son travail et identifié les journalistes dans les différents services de Snel/DDK qui les emploie. Et puis, plus rien. Le dossier, d'après des sources, se trouverait actuellement bloqué par la seule volonté de la haute direction de la Snel qui, en lieu et place, a préféré recruter sans affichage ni communiqué d'offres d'emploi plus de trois cents personnes devant faire partie de la cellule de recouvrement spécial nouvellement créée. Avec ce nouveau personnel temporaire, la Snel a signé deux contrats de travail à durée indéterminée de trois mois chacun, rangeant dans le placard

le dossier des journalistes/DDK. Par ailleurs, lors de la mise en place du personnel/DDK effectuée au mois de janvier 2013 à laquelle plus de quatre cents postes à pourvoir ont été dégagés, aucune chance n'a été accordée aux journalistes/DDK en vue de leur engagement alors que parmi eux existent des compétences avérées. Alors que le besoin en personnel de la Snel s'accroît au jour le jour comme le démontre la création récente de neuf Centres des ventes et services comprenant un total de trente agences, l'indifférence affichée à l'égard des journalistes/DDK étonne.

Saisi personnellement de ce litige, l'actuel ADG Éric Mbala a intérêt de lui accorder le bénéfice de l'urgence en vue de son règlement définitif, question de préserver la paix sociale au sein de cette entreprise publique.

Alain Diasso

JARDIN BOTANIQUE DE KINSHASA

Disparition programmée

La situation est dénoncée dans des mémorandums du personnel de la structure et de la société civile du district de la Lukaya ainsi que par l'ONG les Amis de la nature et des jardins (ANJ).

Un climat malsain menace, depuis 2011, le Jardin botanique de Kisantu (JBK), dans le Bas-Congo. Le personnel de cette structure, la société civile du district de la Lukaya et les ONG travaillant dans le domaine de l'environnement dont ANJ pointent un doigt accusateur vers l'actuel directeur de ce jardin, le zoologiste Paul Musubao Nzinda, qu'ils désignent comme l'auteur principal de cette situation.

Dans un memorandum du personnel de cette structure adressé au président de la société civile du district de la Lukaya et une lettre adressée au gouverneur de province, Jacques Mbadu, tous datés du 10 mai, ainsi qu'un autre memorandum de la so-

ciété civile de la Lukaya adressé aux autorités politico-administratives daté du 27 mai, les signataires dénoncent notamment les dernières mutations des travailleurs proposés par ledit directeur et décidées par la direction de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN). Pour eux, ces décisions ont été motivées par la volonté des directions du JBK et de l'ICCN, de priver ce jardin de l'expertise qui soutient sa survie, en vue de l'étouffer. « En prenant cette mesure d'éloignement et d'isolement, la direction générale de l'ICCN a voulu créer un vide, lequel pourra conduire à la disparition pure et simple de ce patrimoine national qui fait la fierté de notre pays », ont-ils indiqué.

Une courbe decrescendo

Ces mémorandums dont un porte notamment les signatures de l'évêque du diocèse de Kisantu, Mgr

Fidèle Nselele, et le président de la société civile de Madimba, Nesto Kitembo, dénoncent que dans ces mutations, des botanistes soient déplacés du jardin botanique pour des jardins zoologiques. « La mutation de ces experts confirme la volonté dans le chef des dirigeants du JBK de paralyser les activités de ce dernier, car jusqu'à preuve du contraire, il n'y a pas de remplaçants et leurs fonctions sont à ce jour confiées à leurs subalternes », est-il souligné. Cette situation aurait déjà porté un coup dur sur le rendement de ce jardin. « Actuellement, la courbe des activités est en baisse. Il y a une nette régression des activités du jardin botanique qui est l'unique site touristique et scientifique dans le district de la Lukaya », est indiqué dans ce memorandum du personnel du JBK qui identifie à la base de ce malaise, en plus de l'incompétence notoire du directeur Paul Musubao, ses



Des touristes au JBK

absences répétées au travail. Il est rappelé que ce malaise ont déjà produit des conséquences néfastes pour ce jardin dont la rupture du partenariat avec le Jardin botanique de Belgique, qui prive le JBK des ressources nécessaires. L'ANJ, qui dénonce cette situation depuis le début s'inquiète de l'avenir de ce jardin. « Qu'est ce qu'ils iront faire dans des jardins zoologiques qui ne sont pas de leur spécialité ? Et que

cherche la direction de l'ICCN, en privant le JBK de ces compétences techniques ? », s'est notamment interrogé le coordonateur d'ANJ, Jean Mangalibi. Pour ce dernier, le directeur Paul Musubao est protégé par le directeur de l'ICCN. Sa préoccupation reste de savoir si le pasteur Cosmas Wilungula, qui multiplie des actes répréhensibles à la tête de l'ICCN, bénéficie également d'un quelconque soutien.

Lucien Dianzenza

BAEPD-CONGO/asbl

École des langues

Swahili
LingalaKikongo
TshilubaFrançais
Anglais

Nous organisons les cours à distance avec cambridge international collège de Grande Bretagne, Bureautique, Service immobilier.

Interpretariat/Traduction

BP : 1307 Kin 1, Avenue Kwango N° 131/Gombe, derrière INA.

Tél : +243898979931, +243895770473/

E-mail : deniswetesh@hotmail.com

03 juin 2013 début de la nouvelle session

NB : HATEZ-VOUS , CAR LES PLACES SONT LIMITÉES

NÉCROLOGIE

Décès du général Yav Nawej Jean

Condamné à mort dans l'assassinat de feu Laurent Désiré Kabila, ce haut cadre de l'armée a rendu l'âme le 30 mai à l'hôpital général de référence de Kinshasa où il a été transféré.

Ancien cadre de l'armée et compagnon de lutte de feu Laurent-Désiré Kabila, le général Yav Nawej Jean qui était incarcéré à l'ex-prison de Makala depuis plus d'une dizaine d'années avec plusieurs autres prévenus n'a hélas pu surmonter sa maladie. Condamné à mort dans l'assassinat de Mzee Laurent Désiré Kabila, le général Yav alors terrassé par la maladie aura longtemps lutté pour survivre jusqu'à commencer à recevoir de soins en prison, apprend-on des sources proches du défunt. Les réticences des autorités carcérales à le libérer provisoirement pour des raisons de santé auraient aggravé son cas, à en croire son avocat Me Jean-Marie Eley Lofele cité par RFI.

D'après la même source, ces réserves étaient justifiées par la gravité des faits imputés à son client qui a du bénéficier tout de même d'un transfert à l'Hôpital général de référence de Kinshasa où il a succombé. Avocat des condamnés du procès de l'assassinat de l'ancien chef de l'État, Me Jean-Marie Eley Lofele continue de plaider en faveur de la libération des autres détenus afin de prévenir des tels cas. « C'est un digne fils du Katanga et un client qui avait toujours cru à son pays. Il est parti », regrette-t-il. Et l'avocat d'ajouter non sans amertume : « Au moment où nous achevons vers un dialogue national et au moment où le problème devait être versé dans le dialogue national pour la réconciliation, mon client a rendu l'âme, et cela n'honore pas la République ».

A.D.

PORTES VERTES D'IBI VILLAGE

La foire agricole du plateau des Batéké se profile à l'horizon

Six mille visiteurs citadins et ruraux sont attendus à la 4e édition de ce rendez-vous constitué en un important festival rural qui se tiendra du 5 au 7 juillet à plus de 130 km de Kinshasa.

Les Portes Vertes d'Ibi village sont tenues à juste titre pour l'« unique grand événement rural agroforestier de la RDC ». À cette occasion, le site Ibi Village, dont la forêt de 1 500 hectares de Musia Bikui participe à rendre le cadre admirable, va s'ouvrir tout grand au public. Cette foire agricole annuelle qui fait du plateau des Batéké un pôle de grande attraction le temps d'un week-end a sa place au beau milieu d'un espace qu'il y a lieu de faire la connaissance. La manifestation de juillet, dont les éditions précédentes avaient déjà connu une forte participation populaire, reste un moment propice pour

une meilleure connaissance d'Ibi Village. Mieux, elle permet au lieu et à ses partenaires de communiquer de façon plus directe sur leurs activités et leur vision en matière de développement rural en République démocratique du Congo. En effet, il est clair qu'il n'y a pas meilleur moyen de procéder que la visite des lieux. Le tour du site Ibi Village avec son puits de carbone, ses infrastructures de production (usine à manioc, pépinière...), c'est là l'occasion idéale d'informer le plus de personnes possible sur le bel avancement de son magnifique projet. Une opération menée de concert par l'entreprise agroforestière Novacel SPRL et l'ONG Groupe d'initiatives pour l'agroforesterie en Afrique (GI Agro).

La gérance du site d'Ibi village assurée grâce aux efforts de Novacel SPRL et GI



L'affiche des prochaines Portes Vertes d'Ibi village Agro repose sur une démarche écologiste d'envergure. Il s'agit du premier

puits carbone agroforestier d'Afrique centrale enregistré à la Convention cadre des Nations unies contre les changements climatiques (CCNUCC) mis en place par une société privée, la Novacel. Il est question ici d'une séquestration durable du carbone (le stock actuel est estimé à 60 000 t CO₂), par plantation simultanée d'acacias et de manioc sur une savane herbeuse de faible fertilité. Une dizaine de cadres et trois cents travailleurs saisonniers sont mis à contribution dans les différentes phases de cet important ouvrage. Ce, à commencer par la plantation jusqu'à l'étape ultime de la récolte quitte à poursuivre l'engrenage au niveau final qui est la transformation des produits agroforestiers.

En parallèle à ce pôle d'activité économique, l'ONG GI Agro vulgarise ses

techniques agroforestières. Respectueuses de l'environnement, elles sont mises à la portée des 1 200 habitants des dix hameaux installés sur le territoire d'Ibi-village. De plus, elle a sous sa tutelle un dispensaire médical, une école primaire à six niveaux qu'elle gère en plus de la coordination des activités culturelles au travers de sa section Ibi-Arts. Il y est assuré un encadrement diversifié selon les disciplines en activité. Y trouvent leur compte les groupes de musique traditionnelle et moderne, une troupe de théâtre (les amateurs de cinéma se plaisent aux projections) et la construction et l'entretien de terrains de football ainsi que l'organisation de mini-tournois complètent ce tableau culturel qui contribue à un épanouissement meilleur des occupants du lieu.

Nioni Masela

UDPS

Une scission de trop

La crise de leadership entre les élus de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) réduit fortement leur chance de jouer une carte importante pendant la législature en cours.

La cohésion entre les députés de l'UDPS au Parlement subit l'épreuve des enjeux majeurs liés à la désignation des représentants au bureau de la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Comme au début de la législature, avec le cas Timothée Kombo Nkisi, le partage des responsabilités est à l'origine des scissions constatées au sein de la deuxième force politique du pays en termes de nombre de siège à l'Assemblée nationale. Les violons sont loin de s'accorder entre les deux tendances de l'UDPS plus que jamais divisées. La décision de la chambre basse du Parlement de reconnaître le groupe UDPS et alliés plutôt que UDPS et Forces acquises au changement (FAC) n'y a rien changé. Des événements ayant largement contribué au renforcement de cette division interne, l'on peut citer notamment le retrait des signatures de certains élus de l'UDPS lors de la motion initiée contre le Premier ministre Augustin Matata Ponyo par le député de l'Union pour la nation congolaise (UNC), Baudouin Mayo. L'ambiance était très électrique à l'hémicycle du Palais du peuple et les échanges de plus en plus virulents. Le député Serge Mayamba, actuel leader du groupe UDPS et FAC, avait pris l'initiative d'expulser de la salle tous les « traîtres » qui s'étaient illustrés par le retrait des signatures à la veille du débat. De l'avis des observateurs, la scission actuelle fait plutôt les affaires de l'UNC qui devrait largement en profiter au mois d'octobre lors du choix du porte-parole de l'opposition. Elle fragilise davantage la présence de l'UDPS au Parlement et étale au grand jour les faiblesses de ces élus qui avait pris l'option de naviguer à contre courant après la décision de leur formation politique de ne pas prendre part aux institutions en place. Ces élus siègent à l'Assemblée nationale sans la bénédiction du leader de l'UDPS, Étienne Tshisekedi Wa Mulumba, qui les considère comme des membres auto-exclus du fait de leur choix opposé à la directive du parti. Tout compte fait, des analystes avaient déjà annoncé que les élus de l'UDPS ne feront que de la figuration au sein de la chambre basse du Parlement au regard de leur nombre très réduit. Avec cette scission, c'est une partie de la cohésion de l'opposition qui se dissipe au détriment des intérêts de la population congolaise qui n'a fait que constater les dégâts via les médias. C'est peut être une nouvelle désillusion de nombreux sympathisants de l'opposition qui ont cru aux effets de l'entrée en scène des élus de l'UDPS.

Jules Tambwe Itagali

BANQUE CENTRALE DU CONGO

Deogratias Mutombo Mwana Nyembo promet de grandes réalisations

La communauté Hema a offert, dans soirée du 1er juin, une réception au nouveau gouverneur de la BCC autour de la piscine du fleuve Congo Hôtel.

Au cours de cette réception, le gouverneur Deogratias Mutombo, « fils de la maison », comme l'a qualifié le président de Twibunge, Isidore Kahozi Mata, pour avoir gravi dignement toutes les fonctions et grades à la Banque centrale du Congo (BCC), a promis de parachever l'œuvre de son prédécesseur, Jean Claude Masangu, en ce qui concerne précisément la réforme et la stabilité du taux de change. Deogratias Mutombo reste toutefois conscient des défis qui l'attendent et sollicite l'apport de tous pour gagner le pari. « La conscience de la grandeur des défis de la BCC, lesquels défis s'inscrivent dans la continuité de l'œuvre du gouverneur honoraire Jean-Claude Masangu, me pousse à avouer qu'avec le concours de tous, il y aura de grandes réalisations à mon mandat. Je compte donc sur votre soutien pour qu'ensemble nous regardions tous dans la même direction pour atteindre les objectifs assignés », a-t-il dit.

S'adressant à ses frères et sœurs de la communauté Hema qui, du reste, lui ont offert des présents de toute sorte en guise de sa nomination, Déo, comme aime bien l'appeler ses intimes, se sent, à travers cette réception organisée en son honneur, non seulement soutenu mais aussi sécurisé par les siens. Touché par cet amour fraternel, il a déclaré: « Vous voir réuni autour de la piscine à l'occasion de ma nomination me fait

honneur et en même temps une bonne raison pour moi de me sentir soutenu et sécurisé. C'est une preuve incontestable de l'amour que toute la communauté Hema me porte. Je m'engage à toujours investir pour mériter cette confiance ». Il n'a pas omis de remercier le chef de l'État, Joseph Kabila, pour l'avoir nommé à la haute hiérarchie de cette institution bancaire de la RDC.

Un parcours élogieux

Aujourd'hui dans la cour des grands, ce qui était d'ailleurs son rêve, comme l'a rappelé le président Isidore Kahozi, le gouverneur Deo Mutombo est entré à la BCC par la grande porte au grade de chef de bureau alors qu'il avait 27 ans. Après 22 ans de travail bien fait qui lui a valu cette élévation, Deo Mutombo, a pensé le président de l'association Twibunge, est désormais face aux pratiques politiques de grande envergure qu'il devra maîtriser. « Vous êtes le plus grand dans la cour des grands. Vous êtes à la tête de la haute direction de la Banque, après avoir travaillé et dirigé les services et les directions techniques. Vous êtes donc au courant des mécanismes et exigences de cette institution. Maintenant, il vous reste de connaître et d'intérioriser les exigences et les pratiques politiques saines de notre pays ». Fils de Mutombo Mukulu et de Mme



Le nouveau gouverneur de la BCC en compagnie de son épouse

Nyota Musoga, Deo Mutombo est né le 8 août 1964 à Kongolo dans la province du Katanga. Ses études primaires, il les a faites à Saint-Georges, puis à l'actuel Institut Mwamba à Kongolo, où il décroche un diplôme d'État en sciences commerciales et administratives. Licencié en sciences économiques à l'Université de Kinshasa en 1990-91, Deo Mutombo débute sa carrière à la BCC, direction du change, au grade de chef de bureau. En 2003, il occupe le grade de directeur adjoint chargé des opérations à la direction du Change au sein de la dite institution bancaire. Affecté en 2005 à la direction de la comptabilité comme responsable adjoint, c'est en 2008 qu'il sera promu au grade de directeur responsable de la direction des services étrangers. Vingt-deux ans après de loyaux services rendus, il a plu au chef de l'État de le nommer gouverneur de la BCC.

Aline Nzuzi

MUSIQUE CHRÉTIENNE

Le Groupe adorons l'Éternel endeuillé

Marthe Bulay, membre à part entière de l'équipe mobile du célèbre Gael jusqu'au moment de son dernier souffle, elle a rendu l'âme le 1er juin des suites d'une insuffisance rénale, lit-on dans Casarhema.fr.

Nommée de manière habituelle sr Marthe Bulay dans les milieux chrétiens, la jeune chantrière s'est éteinte le 1er juin. Bien connue pour certains et méconnue de bien d'autres, elle était particulièrement en vue dans Divin amour. Le morceau est l'un des plus beaux cantiques de l'avant-dernier album du Groupe adorons l'Éter-

nel (Gael), 1 heure d'adoration avec Jésus, volume 3. Un coup d'œil sur le clip de cet air permet de se rappeler le visage bonne enfant de Marthe, la plus courte des trois chanteuses en avant-plan. Et, le bonus offert dans le DVD de cet album permet d'en savoir un peu plus sur la « petite personne » de cette voix que l'on entendra plus.

Pour l'heure, l'on n'en sait pas plus sur le programme des obsèques qui devrait être diffusé par la voie des médias. Le 2 juin, le site chrétien Casarhema.fr délivrait en exclusivité la



La défunte Sr Marthe Bulay

triste nouvelle évoquant de manière succincte la cause du décès. « Elle s'est éteinte hier après avoir fait un arrêt cardiaque des suites à une insuffisance rénale », révélait-il. Avec

cette déclaration se confirmait ce qui passait jusqu'alors pour une rumeur ou une farce de mauvais goût pour certains. Alors que notre source a promis de signaler toute évolution de l'information de manière régulière, elle nous exhorte à la patience tout en faisant la promesse d'y ajouter « des images dans les heures qui suivent ». Néanmoins, elle a donné une sommaire biographie de la disparue. Dans celle-ci, il est dit que Marthe Bulay « venait juste de se marier au mois de décembre dernier ». L'on précise qu'« elle n'a pas laissé d'enfants » et que sa propre mère l'avait précédée dans l'au-delà en mars dernier.

N.M.

FOOTBALL : DIVISION 1/12^e JOURNÉE

Succès de V.Club, Sanga Balende, Don Bosco et Molunge

Trois joueurs ont signé des triplés au cours du championnat national : Etekiama de V.Club face à Makiso, Ushindi de Don Bosco contre Rojolu et Ngoy Mukendi de Molunge face à Muungano. Kabamba Mukundji a été double buteur de Sanga Balende contre Lupopo.

Des matchs de la 12^e journée de la Division 1 se sont joués le 2 juin sur quelques stades du pays. L'association sportive V club a nettement battu au stade Lumumba de Kisangani, en province orientale, le club local du CS Makiso par quatre buts à zéro, en match comptant pour la 12^e journée de la Division 1. Taddy Etekiama a signé un hattrick au cours de cette partie (52', 65' et 92'), portant son compteur but à quatorze réalisations depuis le début du championnat national de football. L'autre but des Dauphins noirs du coach Florent Ibenge a été l'œuvre de Trésor Ndaya Mbangi à la 55^e minute. L'on se rend compte que Makiso a résisté toute une mi-temps avant de céder en seconde période. V.Club se maintient en



V.Club en tête de la Division 1 à la 12^e journée

tête du classement de la Division 1, avec désormais trente et un points, devant TP Mazembe qui compte vingt-six points et deux matchs en retard. Au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi, les Anges et Saints de Sa Majesté Sanga Balende ont renoué avec la victoire. Amenés par l'entraîneur Fanfan Epoma, les joueurs du Kasai oriental se sont imposés

sur les Cheminots du FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi par deux buts à zéro. L'artificier-maison Kabamba Mukundji a, par deux fois, trouvé la faille dans la défense de Lupopo, à la 4^e et 6^e minutes du match. Le score est resté inchangé jusqu'à la fin de la partie. Sanga Balende totalise vingt-quatre points en douze matchs joués.

Don Bosco de Lubumbashi occupent la quatrième place du tableau avec vingt points, grâce à sa large victoire le même dimanche au stade Tata Raphaël sur la formation locale du SC Rojolu par quatre buts à zéro. Ushindi a été auteur d'un triplé et Sitalu a aussi marqué l'un des quatre buts des Salésiens de Lubumbashi.

Molunge n'est plus reléguable...

En première rencontre au stade Tata Raphaël, TP Molunge de Mbandaka (province de l'Équateur), coaché par le technicien ivoirien Bruno Bla, a créé la sensation en torpillant recevait l'OC Muungano de Bukavu (Sud-Kivu) par le score de quatre buts à un. Et pourtant, Muungano a été le premier à ouvrir la marque en deuxième période. Mais les poulains de Bruno Bla ont égalisé en seconde période, avant que Ngoy Mukendi entré en cours du jeu n'ait signé un hattrick (triplé), concrétisant la domination dans le jeu de l'équipe de Mbandaka.

À la fin de la partie, le coach Bruno Bla a noté que son coaching a été payant, notamment, la décision de joueur haut et exercer un pressing sur l'adversaire, et aussi le changement chanceux avec la montée sur l'aire de jeu du triple buteur Ngoy Mukendi. Saluant cette performance de son équipe, le technicien ivoirien a cependant déploré le manque total de soutien à son équipe. Molunge a décidé de jouer ses matchs à domicile à Kinshasa bien loin de son jardin du stade Bakusu de Mbandaka, incapable de faire face au coût financier de voyage. Les joueurs ne sont pas du tout démotivés et parfois même livrent des matchs sans entraînements. Abandonné par les ressortissants de l'Équateur, ce club se débrouille seul à Kinshasa, en attendant l'élection d'un nouveau gouverneur de province qui pourrait peut-être lui venir en aide. Molunge a cependant quitté la zone de relégation.

Martin Enyimo

TRANSFERTS

Yves Diba à Al Sailya au Qatar, Cédric Makiadi à Werder Brême

L'ancien buteur de l'AS V.Club et de Lupopo a signé un contrat de deux ans avec le club qatari pour 2,5 millions USD. Cédric Makiadi, pour sa part, rejoint Assani Mulongoti Lukimya à Werder Brême pour trois ans.

L'attaquant international congolais, Yves Diba Ilunga (26 ans en août), vient de signer pour deux ans à Al Sailya au Qatar. Il quitte donc Al Raed Buraidah en Arabie Saoudite pour un montant de 2,5 millions de dollars américains. Diba a inscrit au total treize buts au cours de la saison à Al Raed où il a passé deux saisons en provenance de Narjan toujours en Arabie Saoudite. L'ancien buteur de l'AS V.Club de Kinshasa et de Lupopo de Lubumbashi change ainsi d'air et retrouve à Al Sailya l'attaquant burkinabé Moumouni Dagano. Plusieurs clubs s'étaient intéressés à Yves Diba. Parmi eux, il y a des clubs belges Beveren et Mons, des équipes de Turquie Rizesport et Sivasspor, et le club qatari d'Al Arabi Doha. Le RC Lens en France a également formulé l'offre ainsi que DC United aux États-Unis d'Amérique qui a manifesté de l'intérêt pour acquérir Yves Diba.

« La stabilité et l'esprit de famille ont pesé pour que je rallie les rangs de noir et bleu de Doha », a déclaré le joueur aux Dépêches de Brazzaville. Al Sailya renforce ainsi sa ligne d'attaque et revoit certainement ses ambitions pour la saison 2013-2014. Le club a fait une saison catastrophique, étant der-



Cédric Makiadi

nier du championnat avec treize points en vingt-deux matchs livrés, trois victoires, quinze défaites et quatre matchs nuls. Aussitôt après avoir paraphé son contrat, Yves Diba s'appête déjà à rejoindre la sélection de la RDC pour le match de la 4^e journée des éliminatoires de la Coupe du monde Brésil 2014 contre la Libye le 7 juin à Tripoli. Alors qu'Yves Diba signe à Al Sailya, son coéquipier en sélection, le milieu de terrain Cédric Makiadi (29 ans) s'est engagé avec Werder de Brême pour trois ans. En fin de contrat en 2014 avec Fribourg, il va retrouver à Werder Brême son ancien entraîneur Robin Dutt, récemment promu coach de team vert et noir. Cédric Makiadi a marqué trois buts et distribué deux passes décisives en Bundesliga cette année. Makiadi a successivement évolué à Lubeck (1998-2002), Wolfsburg (2002-2004), Duisburg (2004-2009), Fribourg (2009-2012). Le voilà à Werder Brême où évolue déjà un autre Congolais, Assani Mulongoti Lukimya.

M.E.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Mazembe qualifié malgré la défaite face à Liga Muçulmana

Battus (1-2) au match retour, les Corbeaux du Katanga se qualifient grâce à leur victoire (4-0) au match aller. Ils affrontent en phase des poules Entente Sétif d'Algérie, CA Bizerte de Tunisie et FUS du Maroc.

Le TP Mazembe de Lubumbashi a été battu, le 2 juin, à Maputo par Liga Muçulmana en match retour du tour de cadrage de la Coupe de la Confédération. Les joueurs du coach Pamphile Miyaho Kazembe ont été menés dans le premier quart de jeu. Mais le Tanzanien Bwana Ali Samata a égalisé de la tête. Mais Pelembe, entré en cours du jeu, a redonné l'avantage aux Mozambicains vers la fin de la partie profitant de la léthargie dans la défense des Corbeaux du Katanga. Dominé dans l'entrejeu par le club local, Mazembe a donc logiquement perdu la rencontre. Mais le club de Lubumbashi obtient quand même sa qualification pour la phase des poules de

la Coupe de la Confédération grâce à sa large victoire au match aller au stade TP Mazembe de Lubumbashi par quatre buts à zéro. Éliminé en quart de finale de la Ligue des champions d'Afrique par Orlando Pirates d'Afrique du Sud, Mazembe ambitionne de raffer le trophée de la Coupe de la Confédération.

Piège maghrébin...

Les Corbeaux du Katanga connaissent, par ailleurs, leurs adversaires du groupe. Il s'agit en premier lieu de l'Entente Sétif d'Algérie, tombeur de l'US Bitam du Gabon aux tirs au but (5-4) après avoir perdu à Libreville par zéro but à deux. Le club algérien avait gagné au match aller par le même score de deux buts à zéro. Les deux autres clubs du groupe sont Club athlétique Bizerte de Tunisie bourreau d'Ismaïly d'Égypte et FUS du Rabat qui a éliminé FAR du Rabat dans

un duel totalement marocain. La tâche de Mazembe pourrait être délicate afin de sortir de ce piège entièrement maghrébin. Certes, l'équipe vient de faire signer le technicien français Patrice Carteron qui a rompu son contrat avec le Mali.

Problèmes internes ?

Mais, apprend-on, le club de Lubumbashi fait face à de sérieux problèmes internes. L'on rapporte qu'une ambiance moins saine y couve entre les joueurs nationaux et les étrangers. Notons que Mazembe compte actuellement plus ou moins une quinzaine d'étrangers qui auraient tous signé des contrats écrits avec le club. Selon des rumeurs persistantes, certains joueurs nationaux n'ont pas de contrat écrit. Ce serait la raison du départ de certains d'entre eux comme le milieu de terrain Tusilu Bazola actuellement à l'AC Léopards de Dolisie (Congo Brazzaville) ou encore du gardien de but Matampi Vumi Ley qui se retrouve actuellement en Angola.

L'on se souvient que Mazembe avait été débarqué de la Ligue des champions en 2011 à cause du dossier du latéral droit Janvier Besala Bokungu ; le joueur appartenait encore à Espérance sportive de Tunis sur papier, mais Mazembe l'avait aligné contre Simba de Tanzanie. Cette légèreté dans l'administration des Corbeaux avait donc coûté la disqualification du club. L'on veut croire le président sponsor du club, Moïse Katumbi pourra assainir l'ambiance pour le bien du club.

M.E.



Patrice Carteron déjà à pied d'œuvre à Mazembe, ici avec Éric Bokanga

MANIFESTATION CULTURELLE

L'Angola fait tabac à la Biennale d'art de Venise

Pour sa première participation à la Biennale d'art de Venise, l'Angola a remporté le Lion d'or pour ses œuvres et son pavillon. Le pays demande à l'Italie de l'aider à faire admettre Mbanza Kongo au patrimoine de l'humanité

La Biennale d'art de Venise, une grande manifestation culturelle qui se tient chaque année. C'est ici et pour sa première participation que l'Angola a frappé le jury par la qualité de sa participation. La biennale, officiellement dénommée « Exposition internationale d'art contemporain de Venise », distingue à chacune de ses éditions les œuvres d'art, les danses, peintures et autres films de grande originalité. Dès le premier jour de cette 55^e édition, l'Angola a conquis les deux Lion d'or dans la catégorie art, grâce à ses œuvres culturelles et à son pavillon. Le pavillon angolais a frappé par sa composition en

matériaux locaux et originaux. Quant à ses œuvres d'art, rassemblées autour du thème « Luanda, capitale encyclopédique », elles ont tout simplement séduit. La biennale n'est pas une manifestation qui distribue les distinctions par complaisance ; l'exploit de l'Angola est donc à saluer. Trois pays – trois États – sont présents pour la première fois, cette année, à la manifestation de Venise : l'Angola, la Côte d'Ivoire... et le Vatican !

Et si l'on inscrivait Mbanza Kongo comme patrimoine de l'humanité ?

Fort de ces distinctions, l'Angola veut aussi pousser son avantage. Au cours d'une conférence de presse, le 3 juin, la ministre angolaise de la Culture, Rosa Maria Martins da Cruz e



Les ruines de la cathédrale de Mbanza Kongo

Silva, a officiellement appelé l'Italie à appuyer son pays auprès de l'Unesco pour l'inscription de la ville mythique de Mbanza Kongo, au nord de l'Angola, au patrimoine mondial de

l'humanité. Cela aurait permis de protéger les vestiges de cette ville en ruines, jadis capitale du royaume du Kongo, d'être placées sous la protection de l'organisation mondiale. La ministre a

énuméré une série d'édifices qui pourraient ainsi recevoir les subventions de l'Unesco pour leur préservation ou leur restauration.

Elle a pris l'exemple de la cathédrale catholique de Mbanza Kongo qui connaîtrait une reconnaissance universelle pour ce qu'elle représente.

Bâtie en 1549, elle est la première église catholique d'Afrique centrale, le royaume du Kongo d'alors étant le premier pays d'Afrique à compter un évêque noir et à avoir accédé au Vatican, en 1607, un ambassadeur,

Antonio Manuel Nsaku ne Vunda, dont les restes reposent dans la basilique Sainte-Marie-Majeure de Rome.

Lucien Mpama

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Espagne, 41^e et avant-dernière journée, 2^e division

Sans Thievy Bifouma, suspendu pour cumul d'avertissements, Las Palmas remporte une précieuse victoire face à Numencia (2-1). Et profite du match nul de Ponferradina face à Santaner pour reprendre la 6^e place, synonyme de qualification pour les play-offs. En déplacement à Murcie lors de la 42^e journée, Las Palmas, qui a une longueur d'avance sur le 7^e, devra l'emporter pour valider sa qualification.

Estonie, 14^e journée, 1^{re} division

Kalju et Allan Kimbaloula, titulaire, l'emportent face à Flora (4-2). Le club basé à Tallinn reprend ainsi sa place de leader. Sans Prêche Mboungou, ménagé en raison d'une douleur à la hanche, mais avec Yannick Mbemba, remplaçant, Tammeka bat Kuressaare (3-1). Avec ce succès, Tammeka reste 9^e et avant-dernier, mais compte toujours quatre matchs de retard.

Finlande, 11^e journée, 1^{re} division

Plaisir Bahamboula était titulaire lors de la défaite de MYPA face à la JJK (0-1). Remplacé à la 56^e, juste après le but du Nigérian Wusu. MYPA est désormais 4^e avec 16 points et 4 longueurs de retard sur le podium.

République Tchèque, 30^e et dernière journée, 1^{re} division

Dzon Delarge, titulaire, et le Slovan Li-

berec terminent leur saison par un match nul 1-1 face à Pribram. Le champion en titre laisse donc son titre au Viktoria Plzen, mais finit sur la troisième marche du podium, synonyme de qualification pour le 2^e tour des préliminaires de la Ligue Europa. En 20 matchs cette saison, Delarge a fait mouche à 4 reprises et a donné une passe décisive. Avec une passe décisive et un but de renard, Franci Litsingi participe au succès de Teplice chez le Mlada Boleslav (4-0). Grâce à ce succès, Teplice, 14^e lors de l'arrivée de Litsingi, grimpe à la 11^e place. En 14 matchs du championnat tchèque, l'ancien joueur de Saint-Michel de Ouenzé a inscrit 5 buts et donné 2 passes décisives.

Suisse, 35^e et avant-dernière journée, 1^{re} division (mercredi 29 mai)

Chris Malonga, titulaire, et Lausanne battent Genève (3-0) et garantissent leur place en première division l'an prochain. Un maintien d'autant plus savoureux qu'il est conjugué avec la relégation du grand rival de Suisse romane, le Servette de Genève. Matt Moussilou n'était pas dans le groupe.

Suisse, 36^e et dernière journée, 1^{re} division

Assuré de son maintien, Lausanne coule chez les Grasshopper de Zurich (1-4). Remplaçant, Chris Malonga n'a pas joué, tandis que Matt Moussilou était en tribunes.

Suisse, 35^e et avant-dernière journée, 2^e

division (jeudi 30 mai)

Sans Igor Nganga, parti en sélection dans la journée, Aarau, déjà sacré champion, prend un point à Bellinzona (2-2).

Suisse, 36^e et dernière journée, 2^e division

Aarau partage les points à domicile face à Wohlen (3-3), sans Igor Nganga, parti jeudi en sélection. Aarau termine à la première place avec 78 points d'avance sur son dauphin, Bellinzona.

Ukraine, 33^e et avant-dernière journée, 2^e division

Déjà assuré d'évoluer en première division la saison prochaine, Stal Alchevsk concède le match nul face à Bukovyna (1-1). Titulaire, Burnel Okana a livré une prestation remarquable : en première période, il touche le poteau sur coup franc avant que le gardien ne sorte sa frappe excentrée. En deuxième période, toujours sur coup franc, il expédie un missile de trente mètres que le portier adverse boxe en corner. Un peu gourmand en fin de match, il est rattrapé in extremis dans la surface... À sa décharge, Okana voulait marquer son 10^e but de la saison pour son dernier match. En effet il a été autorisé à rentrer au Congo dès dimanche pour passer quelques jours de vacances avant la reprise, le 16 juin. Car la trêve sera courte pour Stal Alchevsk puisque le championnat de première division reprendra fin juillet.

Camille Delourme

FOOTBALL FÉMININ

Démarrage du championnat départemental à Pointe-Noire

La compétition a été lancée par un match de gala qui a mis aux prises AC Léopards à la sélection départementale des U17, le 31 mai au stade Municipal, sous la présidence de la secrétaire générale de l'arrondissement 2 Mvoumvou, Lauréate Mberi-Bigny.

Après plus de six mois sans compétition, les filles ont repris le jeu dans l'objectif des préparatifs pour le championnat national et la Coupe du Congo.

Cependant, malgré l'engagement des six équipes de la ville, certaines se disent ne pas être prêtes. C'est ainsi que le match d'ouverture, préalablement prévu entre le vainqueur de la Coupe du Congo, AC Léopards, et Fleur du Ciel, s'est finalement joué entre les Léopards et la sélection des U17, Fleur du Ciel ne jouant pas. N'étant pas préparées en conséquence, les U17 se sont inclinées 2-4. Lançant le démarrage du championnat, Lauréate Mberi-Bigny a souhaité que « le sport n'a plus de frontières et nous voyons les femmes qui s'expriment bien dans le monde du football même dans d'autres disciplines », incitant les joueuses à offrir un football à la hauteur des attentes du public.

Avant d'ajouter : « Nous devons es-

sayer d'aider les clubs et leurs dirigeants en les assistant pleinement de telle manière que dans l'organisation, le football féminin se rapproche du football masculin. »

De son côté, le président de la ligue de football féminin de Pointe-Noire, Edwin Mbtsi, a demandé aux équipes de se soumettre à la feuille de route.

« Cela a été difficile d'arriver à cette



Lauréate Mberi-Bigny saluant les joueuses

journée étant donné qu'administrativement d'autres clubs ne sont pas encore prêts. Mais j'espère bien que la compétition est lancée et pour nous, ce match est un appel aux équipes qui sont encore garées, de reprendre les entraînements et d'accepter la feuille de route donnée par la ligue », a-t-il souligné.

Rappelons que ce championnat se déroulera en deux phases aller et deux phases retour pour permettre aux joueuses d'avoir assez de matchs dans les jambes.

Charlem Léa Legnoki

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL D'ÉLITE 1

Les Diabes noirs remontent à la 2^e place du classement provisoire

Les Diablotins ont imposé une première défaite à l'AC Léopards de Dolisie 2-0, le 2 juin au stade Alphonse-Massamba-Débat, au terme de la 13^e journée de la compétition.

Une victoire logique puisque dans ce genre d'affiche, c'est naturellement l'équipe la plus engagée et la plus réaliste qui l'emporte. Cette formule a été trouvée chez les joueurs diabolins qui ont ouvert le score à la 18^e minute sur une frappe croisée de Guelord Diafouka. Ils doublèrent la mise cinq minutes plus tard sur un auto-goal de Chancel Gombessa. Sur un corner repoussé par son gardien Chancel Massa, le défenseur des Fauves du Niari renvoyait le ballon dans ses propres filets.

Il a fallu du temps pour voir l'AC Léopards multiplier les occasions dans le camp diabolin. Malheureusement pour les Dolisiens, ils étaient dans « un jour sans » comme en témoigne la reprise de la tête de son providentiel buteur Rudy Guelord Bhebey Ndey qui échouait à la 41^e minute sur la barre transversale. Le capitaine des Fauves récidivait à la 60^e mais le ballon passait non loin des cages gardées par James Ekoko. « Les Diabes noirs se sont présentés très déterminés face à nous. Il faut reconnaître que l'équipe a mérité sa victoire. Seulement, les grandes défaites préparent les grandes victoires. Nous continue-

rons à travailler d'arrache-pied pour recadrer les choses notamment pour la prochaine sortie », a déclaré l'entraîneur de l'AC Léopards, Cyril Ndonga, avant de souligner que ce ne sont pas les absences dans l'effectif de l'AC Léopards qui seraient à l'origine de cette défaite car chaque joueur engagé par le club a le devoir d'apporter sa pierre à l'édifice.

Cette victoire a, en effet, permis aux Diabes noirs de monter à la deuxième place du classement avec 24 points alors que jusqu'à la 11^e journée l'équipe était 8^e. « Nous sommes en train de relever la pente après un début de championnat difficile. Ce résultat nous satisfait. Les efforts seront multipliés pour tenir bon jusqu'au bout », a indiqué l'entraîneur des Diabes noirs, Parfait Malonga.

AC Léopards, malgré sa défaite, est toujours premier avec 30 points. Les diabolins, soulignons-le, ont un match de retard. L'écart avec les Fauves du Niari ne sera que de 3 points. Ce qui relancera le suspens dans cette compétition qui a pour but de sélectionner le représentant congolais à la prochaine Ligue africaine des champions.

Les Ponténégrins soignent leur image à Brazzaville

Dans les autres rencontres de cette journée, les clubs de Pointe-Noire ont soigné leur image à



Contrôle de balle du Diabolin Hardy Bingoula

Brazzaville. Le 1^{er} juin, AS Cheminots battait FC Kondzo 2-1. L'adversaire des Cheminots avait pourtant ouvert la marque à la 15^e minute grâce à Christ Bakaki. Mounia remettait les deux équipes à égalité à la 58^e avant que Malonga n'enfonce le clou 30 minutes plus tard. Par cette victoire, AS Cheminots se maintient à la 3^e place avec 24 points devant FC Kondzo qui a le même nombre de points. La différence des buts les départage.

La Mancha qui, par ailleurs, se me-

surait à Étoile du Congo clouait son adversaire par le même score. C'est Michel Mbougou qui a ouvert la marque à la 14^e minute suite à une boulette du portier stellien. Le buteur est revenu à la charge à la 45^e pour signer son doublé. Et 27 minutes plus tard, Cissé réduisait le score.

Dans les matchs qui opposaient les clubs de Brazzaville, Tongo FC et Inter Club se neutralisaient 1-1. Sila trouvait le chemin des buts à la 15^e minute avant l'égalisation de Sirge Kaya à la 48^e. Patronage qui était

face à Jeunesse Sportive de Talangaï, n'a pas fait mieux que de concéder un match nul 0-0.

Au stade Municipal à Pointe-Noire, le Club athlétique Renaissance Aiglon (Cara) s'imposait devant Union sportive Saint-Pierre sur un score d'un but à zéro, puis Nico-Nicoye l'emportait devant Association sportive Ponténégrine sur un score de 2-0. Le 1^{er} juin, Saint-Michel de Ouenzé dominait le FC Bilombé sur un score de 2-1.

**James Golden Éloué
et Rominique Nerplat Makaya**

JEUX AFRICAINS DE BRAZZAVILLE 2015

La course à la préparation technique est lancée

Selon la communication du ministre des Sports et de l'Éducation physique, la politique visant à rendre les athlètes congolais plus performants sera accentuée cette année.

Léon Alfred Opimbat a tenu, dimanche 2 juin à l'hôtel de ville de Brazzaville, la réunion inaugurale avec les nouveaux bureaux élus des fédérations sportives nationales. L'occasion pour lui de lancer le marathon des 48 mois restants pour la préparation technique des Jeux du cinquantenaire. C'est une étape déterminante dans la mesure où elle verra les différentes fédérations donner le meilleur d'elles-mêmes pour améliorer les performances de leurs athlètes et contribuer à la relance du sport national. « L'olympiade 2013-2016 est une olympiade de défis », a révélé Léon Alfred Opimbat aux gestionnaires des fédérations sportives, avant de les exhorter à tout mettre en œuvre pour atteindre cet objectif à travers



Le compte à rebours a commencé à l'image de ce marathon

deux étapes importantes d'évaluation, notamment les 11^e Jeux africains de Brazzaville 2015 et les Jeux Olympiques de Rio de Janeiro en 2016. « Les fédérations sportives nationales doivent présenter des programmes de préparation qui tiennent compte du premier objectif de cette olympiade à savoir les 11^e jeux africains. Ces Jeux sont une étape importante d'évaluation du proces-

sus de la relance du sport dans notre pays. L'État porte son dévolu sur le financement y relatif », souligne le ministre. Le processus de préparation pour le compte de cette année doit concerner la préparation de la performance sportive. Elle se fera par le biais du placement des sportifs dans des centres d'entraînement de haut niveau ainsi que par la programmation de

compétitions nationales sur la base de la catégorisation des sportifs. La participation à des compétitions sous-régionales, continentales et internationales « sous conditions » intègre également ce projet.

Les fédérations invitées à s'arrimer à la nouvelle donne

Léon Alfred Opimbat a, par ailleurs,

insisté sur l'ouverture d'un compte bancaire pour chaque fédération et la localisation d'un siège social visible pour améliorer les méthodes de travail des fédérations. « Toutes les subventions à venir, a-t-il indiqué, se feront désormais par virement bancaire. Les fédérations sont tenues de régulariser leur situation administrative auprès du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation en vue d'obtenir un agrément technique par le ministère des Sports et de l'Éducation physique. » Et le ministre d'indiquer : « La relance du sport dans notre pays ne peut se faire qu'en respectant la logique associative qui exige la qualité et l'éthique du pratiquant, la bonne tenue de l'environnement administratif et juridique, socle d'apprentissage et de reconnaissance des instances de gestion par l'État. C'est tout le sens que nous voulons donner à notre partenariat pour viser des résultats significatifs pour le sport congolais. »

James Golden Éloué